VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUIN 1934 — NUMERO 5

Adressez toute ... "LA LIB... ABONNEME...
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Le Congrès Régional de L'A. C. J. C. remporte un brillant succès

Trois Séances bien remplies

Les délégués cherchent en commun à fortifier la vie de leur Association — Ils étudient le problème de l'établissement des jeunes sur la terre—S. E. Mgr Yelle tire les conclusions du Congrès

Le Congrès régional de l'A.C.J.C. s'est tenu samedi et dimanche, au Collège de Saint-Boniface, avec un succès sans précédent. Nos jeunes amis en donneront eux-mêmes le compte rendu détaillé; nous ne ferons que noter ici brièvement les principaux points.

Le Congres s'est ouvert samedi soir par la réunion du Conseil régional, sous la présidence de M. Raymond Bernier. Leurs Excellences Mgr Béliveau et Mgr Yelle y assistaient. On y a présenté et discuté le rapport général et le rapport financier de l'année. Les élections ont donné le résultat suivant: président honoraire, Camille Fournier; membre honoraire, Isidore Villeneuve; président actif, Raymond Bernier; vice-président, Charland Prud'homme; secrétaire, Maurice Prud'homme; trésorier, Roméo Dubreuil; Elie Trottier, Hervé Sala, Emile Couture, Roland Couture, Marc Meunier, Jules Demers, Napoléon Dupas et René Létienne.

Dimanche, la journée s'est ouverte par la messe célébrée à la cathédrale, à 7 h. 30, par S. E. Mgr Yelle. Le R. P. Faure, S.J., aumônier général, a donné le sermon

Séance du matin

La séance d'étude du matin s'est ouverte par les souhaits de bienvenue de M. Hervé Sala, président du Cercle Sacré-Coeur de Winnipeg. M. Charland Prud'homme a donné un excellent travail sur "l'Action catholique et les oeuvres de jeunesse". La discussion a porté principalement sur les différents moyens à prendre pour amener les jeunes à travailler dans les cercles d'étude. Les débats semblent être en grande faveur. M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education, promet un trophée au cercle qui arrivera en tête à la suite de concours d'éliminations. Le Rév. Frère Joseph recommande pour les débutants la lecture d'un livre dont ils auront à rendre compte devant leurs camarades. S. E. Mgr Yelle remarque qu'en tout cela il ne faut pas perdre de vue l'action catholique. Un bon moyen de s'en pénétrer est de lire à chaque réunion une page de l'Evangile et d'en faire un commentaire familier auquel tous les membres sont appelés à prendre part.

"La hiérarchie et la discipline dans l'A.C.J.C." est le sujet d'un substantiel travail présenté par M. F. Rocque, président du Cercle Langevin de Sainte-Anne-des-Chênes. Plusieurs aumôniers prennent part à la discussion et l'on insiste surtout sur la confiance dans le prêtre à développer chez les membres.

Séance de l'après-midi

Après le diner pris au Collège à 12 h. 30, les congressistes se remettaient au travail à 2 h. 30. M. J. Demers, du Cercle La Vérendrye, expose les "orientations nouvelles" et tout spécialement la division en sections. La section sportive semble surtout à l'ordre du jour et présente des difficultés que l'on s'efforce de tourner.

Quelques minutes de récréation. Puis M. Tellier, un jeune pianiste de Saint-Norbert, joue deux morceaux fort appréciés. M. Marc Meunier annonce l'apparition prochaine d'un organe officiel de l'A.C.J.C. au Manitoba qui aura pour titre "L'Animateur". (La page de l'A.C.J.C. sera maintenue dans la "Liberté"). Comme le premier numéro du journal devait paraître avant le Congrès et que l'imprimeur, faute de temps, a dû le renvoyer à plus tard, M. Meunier donne lecture d'une pièce de vers du poète Jean Gaumont composée pour ce premier numéro. C'est une invitation pressante et amusante à assister au Congrès.

Le placement des jeunes à la campagne soulève un problème de grande actualité et d'une importance primordiale. Certaines de nos paroisses sont envahies par des étrangers et les nôtres font peu d'efforts pour placer leurs enfants. Beaucoup auraient cependant avantage à diviser leur terre et à en donner une partie à leurs fils, ou encore à faire l'acquisition pour eux de terrain appartenant à la municipalité. C'est très bien de diriger les chômeurs des villes vers la campagne, mais à la condition d'y envoyer les anciens cultivateurs qui ont la connaissance du métier. L'essentiel est d'aider à rester sur la terre ceux qui y sont déjà.

Une initiative fort intéressante de l'A.C.J.C. est celle des Cercles de Jeunes Jardiniers, que fait connaître M. Raymond Bernier. C'est une oeuvre pour inculquer l'amour de la terre chez la nouvelle génération. L'A.C.J.C. en garde le contrôle absolu tout en faisant bénéficier ses membres des services techniques du département de l'agriculture. M. Armand Pambrun, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface dont il est le président, a promis un trophée pour encourager ce beau mouvement.

Le banquet

Le congrès s'est terminé par un banquet plein de gaieté et d'entrain dans la grande salle du Collège magnifiquement décorée, sous la présidence de M. Raymond Bernier. Excellent menu, service impeccable.

A l'heure des discours, le R. P. Faure, S.J., aumônier général, invité à donner ses impressions du Congrès, souligne le nombre et la qualité des délégués, le sérieux apporté à la discussion. Voilà un exemple de ce que peut faire un travail persévérant fait dans un but élevé. C'est le meilleur Congrès que nous ayons jamais eu.

Le directeur de la "Liberté" félicite l'A.C.J.C. d'avoir des cadres assez élastiques pour attirer des jeunes d'âge mûr qui aiment à venir se réchauffer au contact de plus jeunes qu'eux. Il admire l'importance et l'actualité des problèmes qui ont été discutés.

M. Desroches, président du Cercle Sainte-Jeanne d'Arc de Notre-Dame de Lourdes, estime que ce Congrès a été le plus intéressant de tous, qu'il a coordonné les efforts vers un but commun, discuté d'une façon pratique le retour à la terre et l'adaptation à la vie rurale.

M. Camille Fournier, ancien président qui vient d'être élu président honoraire, a vu à l'oeuvre ses collègues du Conseil régional et il se porte garant que ce dernier remplira la mission qui lui a été confiée. Il recommande aux Cercles d'étudier d'une manière spéciale le grand problème de la conservation de la langue dans la famille et à l'école. Ceci, c'est la mission par excellence de l'A.C.J.C.

Le président annonce que le trophée offert par le Collège de Saint-Boniface au Cercle dont les membres ont fourni la plus nombreuse assistance au cours de l'année va pour la seconde fois à Saint-Adolphe. Puis il donne la parole à S. E. Mgr Yelle.

S. E. Mgr Yelle

Mgr le Coadjuteur, en constatant que quelques-uns de ses enfants sont d'âge assez mûr, n'en est pas surpris et dit que la chose se voit ailleurs puisque le Souverain Pontife recevant il y a quelque temps une délégation de la Jeunesse Catholique française, bénissait "les jeunes d'aujourd'hui et les jeunes d'autrefois qui se sont faufilés parmi eux". Il souligne l'esprit cordial et vraiment chrétien qui a régné dans les délibérations; c'est une force très appréciable. L'A.C.J.C. a déjà atteint un degré assez élevé dans l'idéal qu'elle poursuit. Elle a trouvé le secret d'intéresser les jeunes à l'étude: n'est-ce pas une étude d'un ordre très pratique que font les membres des Cercles de Jeunes Jardiniers enrôlés sous la bannière de l'Association? Celle-ci mérite donc des félicitations pour ce qu'elle a déjà réalisé.

Soyez des vivants, dit Son Excellence, c'est-à-dire des chrétiens convaincus qui vivent leur foi: vous serez alors des conquérants. Le secret de l'action catholique consiste simplement à être un chrétien complet, à s'adapter comme tel au milieu où l'on se trouve, à réagir quotidiennement en chrétien en face des problèmes de la vie. C'est la manière de porter en soi la lumière dont Notre-Seigneur a gratifié la terre.

Après avoir félicité l'A.C.J.C. pour sa campagne en faveur de la "Liberté", Mgr Yelle insiste sur la question essentielle de l'attachement à la terre. Les Canadiens français d'aujourd'hui doivent pouvoir, comme leurs ancêtres, vivre sur le sol, à condition d'y mettre de l'esprit de sacrifice et de la force de caractère.

M. le président remercie les Acéjistes venus des points les plus éloignés de la province et tous ceux qui ont aidé au succès du Congrès, y compris les Révérends Pères Jésuites toujours si hospitaliers pour l'A.C.J.C. Les Avant-Gardistes ne sont pas oubliés (il y en a un certain nombre) et l'on promet de les mettre au programme l'an prochain.

Au cours du banquet, un groupe d'Acéjistes, sous la direction de M. Maurice Prud'homme, a exécuté plusieurs chansons canadiennes, à commencer, bien entendu, par le fameux "Chant de l'A.C.J.C.'

Président général

M. RAYMOND BERNIER, réélu président général et qui a présidé le Congrès

L'enquête sur les écoles

Le comité législatif demande aux corps intéressés de lui soumettre des mémoires sur la question

L'organisation du comité législatif spécial chargé de faire enquête sur l'administration et le soutien financier des écoles publiques du Manitoba a eu lieu jeudi matin. L'hon. R. A. Hoey, minstre de l'instruction publique, a été élu président et M. Albert Tomlinson, administrateur de districts scolaires pour le département, a été choisi comme secrétaire.

Le comité a décidé de demander aux différents corps intéressés,—Association des Commissaires d'écoles du Manitoba, Fédération des Instituteurs, Union des Municipalités, Association des Inspecteurs d'école, etc.—de lui soumettre de courts mémoires écrits, lesquels pourront être développés verbalement, si on le désire, à une réunion subséquente du comité.

Des sessions publiques du comité seront tenues à l'automne, la première en septembre; on y entendra les personnes et les organisateurs intéressés. Dans l'intervalle, M. Tomlinson se livrera à un travail de documentation.

Les membres du comité sont: l'hon. R. A. Hoey, ministre de l'instruction publique; l'hon. Albert Préfontaine, ministre sans portefeuille; l'hon. E. A. McPherson, trésorier provincial; Douglas Campbell, J. T. Haig, C.R., W. R. Sexsmith, Marcus Hyman, Ralph Maybank, Clifford Barclay, N. A. Hychorczuk.

KENORA, Ont. — Deux prospecteurs de Winnipeg, Thomas Barker et K. Grant McKay se sont noyés dans le lac Dogtooth, à 30 milles de Kenora.

Le Souverain Pontife bénit les Congressistes

Cardinal Pacelli,
Cité du Vatican,
L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne du Manitoba, réunie en congrès à Saint-Boniface les 9 et 10 juin, offre ses hommages au Saint-Père et promet filiale soumission à ses directives.

* * *

De la Cité du Vatican, Mgr le Coadjuteur a reçu la réponse suivante:

Archevêque Coadjuteur Yelle,
Saint-Boniface.
Agréant les hommages de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne du Manitoba réunie en congrès, le Saint-Père remercie et bénit congressistes et travaux.
Cardinal PACELLI.

Législature Provinciale

COURTE SESSION DE TROIS JOURS

Le bill des débouchés commerciaux est adopté par 37 voix contre 7—Autre loi pour faciliter les arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers

La seconde session de la Chambre provinciale, ouverte mardi matin, s'est terminée jeudi matin, après trois journées de travail intense.

Trois nouvelles mesures législatives ont été adoptées, dont deux complètent des lois fédérales et l'autre ordonne une nouvelle enquête plus étendue sur le problème du transport dans le Grand Winnipeg.

Son Honneur J. D. McGregor, lieutenant-gouverneur, a déclaré close le session de 1934. C'est la dernière fois qu'il remplissait cette fonction officielle, car il a dépassé son terme de cinq ans et l'on attend sous peu la nomination de son successeur.

Bill des débouchés commerciaux

C'est le bill des débouchés commerciaux qui a retenu surtout l'attention de la Chambre. Le premier Bracken a fait remarquer que son bill se contente de compléter la législature fédérale, laquelle a un caractère d'expérience mais mérite un essai. Le gouvernement provincial n'a droit à aucune louange ni à aucun blâme pour ce qu'il renferme, mais il croit que la province doit coopérer avec le Dominion pour mettre en vigueur cette loi demandée par les coopératives de producteurs. Personnellement, M. Bracken l'approuve dans son ensemble et rejette certains articles, mais la question est de savoir simplement si on l'approuvera ou non. Le gouvernement provincial a décidé en faveur de l'affirmative. Le premier ministre ne croit pas que la loi fédérale augmentera d'une façon notable la richesse du Canada. Ses promoteurs espèrent qu'elle aboutira à une plus juste distribution de la richesse provenant des produits naturels, à un écoulement plus efficace de ces derniers, à une plus grande stabilité des prix, qu'elle tendra à amoindrir le gaspillage et à faire disparaître quelques-unes des irrégularités des pratiques actuelles. Mais M. Bracken veut être franc et force lui est d'admettre que cette loi en elle-même ne touche pas au coeur du problème agricole de l'Ouest. Ce qu'il nous faut, ce n'est pas tant une meilleure règlementation des pratiques de vente, si désirable soit-elle, qu'un champ plus large pour la vente de nos produits à l'étranger. Améliorons nos méthodes de vente, soit, n'oublions pas que ce n'est là que le début de notre vrai problème. Ce qui nous manque par-dessus tout, c'est un marché extérieur suffisant pour nos produits agricoles.

Les sociétés coopératives ont demandé de l'aide, mais elles n'entendent pas que le gouvernement dirige leurs propres affaires. Elles veulent simplement être mises sur le pied d'autres industries et professions qui se trouvent protégées.

Sanford Evans contre

M. Sanford Evans, conservateur (Winnipeg), met sérieusement en doute la solidité des principes sur lesquels repose la loi fédérale. Plusieurs des mesures qu'on va prendre, dit-il, ne peuvent produire les effets désirés. On n'a pas tenu compte suffisamment de nombreuses réactions inévitables. L'orateur se demande si les méthodes commerciales peuvent influencer et relever la chute des prix. On accuse généralement notre système actuel d'être en partie responsable de la déflation, mais il n'y a rien de moins prouvé. La crise mondiale provient d'autres causes beaucoup plus générales. Les méthodes de vente varient avec les marchandises; cependant tous les prix sont tombés dans toutes les classes. D'après les statistiques, les produits agricoles n'ont pas été moins bien traités depuis vingt ans que les produits manufacturés; et depuis que l'on a commencé à se relever de la dépression, leurs prix sont remontés beaucoup plus vite.

M. Evans voit non sans alarme l'élément de contrainte renfermé dans le bill. Va-t-il bientôt rester une sphère quelconque d'entreprise individuelle où il n'y aura pas de restrictions?

Dans la bonne voie

Pour M. Marcus Hyman, travailliste (Winnipeg), au contraire, la loi des débouchés commerciaux est un pas dans la bonne direction. Il vaut mieux faire quelque chose que de rester les bras croisés. Même si en agissant on se trompe, c'est faire un pas en avant de constater que l'on s'est trompé.

Le bill a été acopté en troisième lecture par 37 voix contre 7. Six députés libéraux-progressistes se sont joints à M. Evans, lequel n'a eu aucun appui de son propre bloc. Tous les autres conservateurs et les travaillistes ont voté avec la majorité.

Pour: Bracken, Préfontaine, McLeod, Major, Clubb, Hoey, McDiarmid et McKenzie; MM. Campbell, Hryhorczuk, Bachnsky, Berry, Muirhead, Mooney, Hawkins, Westwood, McIntosh, Christie, McCarthy, Hugh McKenzie, Curran, Queen, Farmer, Haig, Welch, Griffiths, Lawrence, Hyman, McLenaghen, Ketchun, Munn, Morton, Dinsdale, Renouf, Sexsmith, Pratt et Barclay.

Contre: Garson, McKinnell, Wiebe, Maybank, Foster, Evans et Breakey.

Le problème du transport

La Chambre a décidé de mettre de côté le bill de transport de Winnipeg présenté par la Commission des utilités publiques. Une nouvelle enquête plus sérieuse essaiera de trouver une solution à ce difficile problème.

Les dettes des fermiers

L'hon. W.-J. Major a fait adopter un amendement à la loi pour faciliter le compromis des dettes de fermiers. Cette loi avait été passée pour permettre au Dominion de légiférer en matière de soulagement à porter aux dettes agricoles. Le Manitoba est la première province à se donner une loi de ce genre basée sur celle que vient d'adopter la Chambre des Communes.

Les secours aux chômeurs

L'intention du gouvernement fédéral de cesser les secours aux chômeurs pour toutes les provinces le 15 juin a suscité un vif intérêt parmi la députation. M. Bracken a déclaré qu'il ne voyait pas la possibilité pour le Manitoba de cesser le paiement du secours direct d'ici plusieurs mois. Une motion demandant au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision, proposée par le chef des travaillistes John Queen, a été adoptée à l'unanimité.

Les pluies ont amélioré considérablement la perspective des récoltes

La pluie qui a été générale dimanche à travers le Manitoba, la Saskatchewan et une partie de l'Alberta, a continué de réjouir les cultivateurs. Dans certains districts du nord de la Saskatchewan, c'était la première pluie de la saison. Au Manitoba, à l'exception des districts de Dauphin et de Swan River, toute la province a eu de un tiers à près d'un pouce d'eau dans l'espace de 24 heures. L'apparence des récoltes y a gagné beaucoup et les espoirs renaissent.

MINNEDOSA, Man. — Alexander-James Johnson, de Holland, Man. s'est noyé samedi dans le lac Clair, son canot ayant chaviré à un quart de mille du rivage. Deux compagnons ont été sauvés par le garde en chef du parc Riding Mountain.

La Campagne pour la "Liberté"

Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, décernera un trophée au Cercle de l'A.C.J.C. qui recueillera le plus grand nombre d'abonnements

La campagne de propagande en faveur de la "Liberté", lancée ce printemps par le comité régional de l'A.C.J.C., a naturellement eu son écho au Congrès. M. Raymond Bernier, président, a rappelé comment elle a été organisée et l'empressement avec lequel les cercles se sont mis à l'oeuvre. Le succès a couronné leurs efforts: un nombre substantiel d'abonnements nouveaux et de réabonnements ont été recueillis. Le travail, ralenti pendant les mois peu favorables de l'été, va reprendre de plus belle à l'automne. Le but de l'A.C.J.C., déclare le président, est de placer le journal dans chaque famille franco-manitobaine. Ce sera l'affaire d'un an, de deux ans, trois ans s'il le faut, mais l'objectif devra être atteint.

Plusieurs délégués ont dit comment ils procèdent dans leur campagne et quelles difficultés ils rencontrent. La paroisse est généralement divisée par quartiers que visitent les différentes équipes. A Saint-Norbert, on a organisé une grande séance publique au cours de laquelle M. l'abbé Primeau a parlé en faveur de la bonne presse et de la "Liberté".

Il est à remarquer que le mouvement a été lancé à une époque peu favorable du point de vue du rendement financier, mais il s'agit surtout d'une campagne d'éducation qui doit se prolonger pendant un temps assez long pour donner des résultats appréciables. La paroisse de Saint-Jean-Baptiste se propose d'organiser à l'automne une journée de la bonne presse avec sermon de circonstance et visite de toute la paroisse dans l'après-midi.

La discussion s'est terminée par quelques mots de remerciement de la part du directeur de la "Liberté"; mais elle devait avoir un épilogue intéressant le soir, au banquet de clôture. S. E. Mgr Yelle a chaudement félicité l'A.C.J.C. pour sa belle campagne et en a souligné la vraie portée. Il ne s'agit pas uniquement, a-t-il dit, de recueillir des abonnements: il faut créer surtout et enraciner parmi les nôtres l'habitude du bon journal qui est devenu plus que jamais une nécessité au sein des familles. C'est quand ce but sera atteint seulement que l'on pourra considérer la campagne comme terminée. Mgr le Coadjuteur a alors annoncé qu'il décernerait un trophée au cercle de l'A.C.J.C. qui recueillerait le plus grand nombre d'abonnements proportionnellement à la population de la paroisse. Ce geste généreux de Son Excellence a naturellement été accueilli avec enthousiasme.

NOUVELLES DES CINQ JUMELLES

Elles augmentent de poids et continuent de se bien porter—Une ressemblance parfaite

CORBEIL, Ont.—Le Dr A.-R. Dafoe qui continue toujours à veiller sur la santé des cinq jumelles nées de Mme Ovila Dionne, le 28 mai dernier, a accusé réception d'un appareil qui permet d'administrer aux fillettes un mélange d'oxygène et de bioxyde de carbone, chaque fois en particulier qu'elles souffrent de troubles respiratoires.

La peau des fillettes qui était bleuâtre à leur naissance, comme il arrive presque toujours quand les enfants naissent avant terme, continue à devenir de plus en plus blanche et l'on croit que les cinq fillettes seront avant longtemps aussi roses que des bébés normaux. On a de nouveau pesé les cinq jumelles et l'on a constaté que toutes, à l'exception de la plus délicate, ont augmenté en poids. La plus délicate a même perdu un peu de son poids, mais on ne s'inquiète pas à cause de l'énorme gain qu'elle avait fait au cours des 24 heures précédentes.

Les cadeaux continuent encore à arriver à la maison Dionne de tous les coins du continent, mais en nombre moins considérable. Pour la première fois il n'a pas été nécessaire de louer un camion pour les transporter de la gare à la maison.

Mme Ovila Dionne est maintenant bien remise et le médecin lui a permis de se lever. Elle espère être bientôt assez bien rétablie pour rendre visite à ses autres enfants que l'on a dû confier à des parents pour ne pas diminuer les chances de survie des cinq jumelles.

Les cinq jumelles se ressemblent comme des gouttes d'eau: même couleur des cheveux et des yeux, même teint et absolument mêmes caractéristiques faciales.

Pour les fêtes des Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Trente tableaux vivants reproduisant différentes phases de l'histoire trifluvienne, depuis ses origines sauvages jusqu'aux développements modernes qui lui valent le titre de seconde ville industrielle de la province de Québec, constitueront une des attractions du programme qui se déroulera ici durant les mois de juillet et d'août, à l'occasion du tricentenaire de Trois-Rivières.

La conception des détails est due à une humble Ursuline dont la collaboration à l'histoire régionale forme plusieurs volumes. C'est elle qui est en charge des documents et de toutes les pièces rares conservées dans le monastère depuis une couple de cents ans.

Plusieurs centaines de figurants défileront sur la scène. On y verra, dans un décor d'une fidélité historique parfaite, revivre l'épopée des débuts du Nouveau-Monde, ainsi que certains événements absolument sensationnels, qui intéresseront non seulement les Canadiens, mais aussi les Américains. Ces pageants seront présentés deux fois par semaine, durant toute la période des fêtes.

LONDRES — Les autorités de l'aviation militaire de Grande-Bretagne envoient au Canada, pour qu'ils participent à la célébration du centenaire de Toronto, 7 aviateurs et 5 avions du type "Fury".

Pour aller à St-Pierre le 20

Aux personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg qui désirent se rendre à Saint-Pierre le mercredi 20 juin, pour les fêtes du cinquantième anniversaire de fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste, les organisateurs font savoir qu'un camion-automobile partira de la Pharmacie Préfontaine, avenue Provencher, à 8 h. du matin et un autre à 1 h. de l'après-midi. Le voyage de retour s'effectuera le soir du même jour. Prière de s'inscrire à l'avance à la Pharmacie Préfontaine, 203 863.

ECHOS D'EUROPE

La conférence serait ajournée à octobre

Dernière heure: La conférence s'est ajournée sans avoir abouti à l'ombre d'une entente pour empêcher la course internationale aux armements.

GENEVE — L'ajournement de la conférence du désarmement à l'automne, afin que les grandes puissances puissent négocier entre elles et avec l'Allemagne en secret, est annoncé comme probable par quelques chefs de la conférence.

Des négociations préliminaires sont actuellement annoncées entre le chancelier Adolf Hitler et Benito Mussolini, probablement à Venise et entre Louis Barthou, ministre des affaires étrangères de France et Ramsay MacDonald, premier ministre anglais.

L'Assemblée plénière de la Conférence a adopté le projet de compromis franco-britannique pour les négociations au sujet du désarmement.

Tout défaut d'entente entre les délégués des deux pays semble avoir disparu, et l'ancienne cordialité paraît tout à fait rétablie. On ne voit plus maintenant que des sourires et l'on n'entend que des "compliments".

Le compromis ne pourvoit à aucun plan particulier de désarmement.

Personne n'est responsable des troubles du 6 février

PARIS—La commission parlementaire d'enquête sur les troubles du 6 février a déposé un rapport partiel. Voici, en substance, ce qu'elle y dit: Si la manifestation a tourné à l'émeute, cela est attribuable à la confusion qui régnait chez les gardes. Nul ordre de faire feu n'a été donné. D'autre part, les anciens combattants n'ont pas fait feu sur la police. La police a tiré deux fois, en état de légitime défense. On ne s'est pas servi des mitrailleuses ni de fusils automatiques. Les gardes ont commis des brutalités inutilement. On aurait pu éviter l'effusion du sang en disposant mieux les forces sur le terrain, et en faisant usage de bombes lacrymogènes.

Manifestations "antifascistes" en France

PARIS—Des désordres assez graves ont marqué la journée de dimanche dans plusieurs villes de provinces. Les troubles ont été causés par les "antifascistes" adversaires du gouvernement. La cavalerie a dû charger les manifestants à Grenoble, Cambrai, Denain et Valenciennes. A Grenoble, plus de 1,000 socialistes et communistes se sont barricadés dans les rues et se sont servis d'une église comme d'une citadelle. Il y a eu une cinquantaine de blessés. Le gouvernement prévient que de nouveaux désordres seront sévèrement réprimés.

Propagande. . . en l'air!

L'avion géant **Maxime-Gorki**, le plus grand du monde, est à la veille de faire son premier vol d'essai.

Il est muni d'appareils spéciaux qui lui permettront de voler par tous les temps, de jour comme de nuit, dans les nuages et le brouillard. Il pourra également atterrir malgré l'absence de visibilité. Construit dans les ateliers de l'Institut central hydro-aérodynamique de Moscou, il a 64 mètres d'envergure, une puissance totale de 6,000 chevaux et un poids de 40 tonnes. La vitesse prévue est de 200 à 240 kilomètres à l'heure. Destiné avant tout à la propagande, il est pourvu d'une imprimerie, grâce à laquelle un journal fait à bord sera répandu dans les masses. Il y a même à bord un cinéma et seize postes de téléphone. Cent personnes, outre l'équipage, peuvent y trouver place.

Humour anglais

Un jeune homme est installé dans un fauteuil du hall de l'hôtel. A côté de lui une jeune veuve a pris place avec son enfant de cinq ans. Tout à coup ce dernier vient vers le jeune homme et lui demande:

— Comment vous appelez-vous?

— Georges Smith.

— Etes-vous marié?

— Non.

— Est-ce que vous resterez longtemps à l'hôtel?

— Quinze jours.

Alors le gosse retourne vers sa mère et lui dit à haute voix:

— Maman, qu'est-ce que tu veux encore que je lui demande?

Jacques Cartier devant l'Histoire

(Suite)

De ce voyage, rapide pour l'époque, le résultat apparemment négatif reste, cependant, des plus fructueux. D'abord, au double point de vue navigation et exploration, il constitue un succès sans accroc. Entre deux traversées records, le premier Cartier a franchi la fameuse façade continentale qui avait arrêté tous ses devanciers de Cabot à Verrazano. La preuve est faite que cette baie des Châteaux est un immense golfe que bordent des terres nouvelles et tempérées, bien différentes de cette Terre-Neuve et de ce Labrador rocheux et rébarbatif, véritable "terre de Cain". Par Cartier le pays nouveau qui possède la chaleur et la fertilité est venu s'ajouter à la couronne de France. De cette terre, il ramène deux indigènes Dom Agay et Taignoagny qui lui en apprendront les secrets. Le voyage est un premier succès qui ouvre la porte à tous les espoirs.

Ainsi l'interpréta François I, enthousiasmé par les renseignements fournis par les deux naturels embarqués à Gaspé. Par eux, on sait maintenant que le golfe n'est que l'estuaire d'un très grand fleuve, "la rivière de Canada", et surtout qu'il existe un royaume de Saguenay où s'accumulent des métaux précieux. Et, grandi par son premier voyage, Cartier repart en 1535, muni, cette fois, d'une commission officielle.

Cette deuxième expédition le voit s'engager à fond, car il veut atteindre le fameux Saguenay. Sa relation, malheureusement, est d'une brièveté qui nous laisse dans l'ignorance d'événements essentiels. Cependant, le récit indique bien que l'exploration du haut Saint-Laurent et la visite à Hochelaga s'accomplirent avec intelligence, méthode et succès. Seuls, les rapides et l'avance de la saison forcent l'explorateur à retourner à son atterrissage à Québec. Là se produisirent, entre les Indigènes et les Français, les heurts sérieux qui devaient bientôt engendrer une hostilité qui fut toute proche de l'agression armée. Ce fut le premier échec dans la carrière canadienne de Cartier. Sur qui en retombe la responsabilité? Evidemment sur les gens de Stadacona, sous l'inspiration malveillante de Dom Agaya. Les précisions nous manquent qui permettraient d'en fixer le genèse: mais n'est-ce pas la crainte de perdre le monopole des échanges avec les Européens qui pousse Donnacona à mettre obstacle à cette exploration du haut Saint-Laurent qui tient tant à coeur aux Français? L'exploration accomplie, n'est-ce pas le même sentiment, exaspéré par l'entente amicale entre Cartier et Hochelaga, qui détermine le mécontentement et l'abstention frondeuse des Indiens. De là naîtra l'appréhension de perdre leurs fructueuses fonctions d'intermédiaires entre les tribus de l'intérieur et les navires européens qui font escale au Labrador. En définitive, c'est une cause économique qui, derrière les machinations de Dom Agaya, dresse la bourgade québecoise contre les Français. Dans cette querelle en germe, quelle part revient à l'attitude de Cartier? Il semble que le Malouin avait la décision prompte et le geste autoritaire. Le sage Champlain, lui, malgré les friponneries des marchands interlopes, n'a pas connu la mésentente dans ses relations indiennes. Il subsiste, à coup sûr, un doute sur la diplomatie de Cartier dans le maniement des indigènes. Malheureusement, à cette situation défavorable, le scorbut apporte le coup décisif d'une nombreuse mortalité, qui enlève au Malouin toute possibilité de reprendre au printemps sa marche vers le Saguenay.

Ainsi l'expédition de 1535, si bien équipée, si brillante avec ses personnages, si prometteuse de résultats avec ses guides indiens, s'achève dans le pénombre d'un demi-succès. Au lieu de toucher au but espéré du Saguenay, elle marque simplement, arrêtée par le Sault Saint-Louis et décimée par le scorbut, une seconde étape sans conclusion vers l'Eldorado canadien. Le crédit lui revient, cependant, d'une contestation primordiale. La mer de Verazzano n'existe pas qu'un isthme séparait de l'Atlantique. C'est un continent—et non des îles—qui se dresse devant l'explorateur, continent où s'étendent les pays de Canada, d'Hochelaga et de Saguenay. A ces renseignements géographiques, combien plus importants, s'accorde la certitude de deux faits: l'existence du Saguenay receleur de métal précieux, et la présence, à ses portes, d'un peuple ami des Français. En définitive, 1535, s'il signifie une regrettable remise à plus tard, c'est surtout une confirmation authentique du oui-dire des Indiens que le Saguenay renferme un or indubitable, puisque Cartier en a mis des échantillons aux mains de François I.

Telle est bien l'opinion du roi, que la guerre absorbe pendant deux ans, mais qui, dès la paix venue, ordonne de reprendre la croisade du royaume aurifère du Saguenay. Le doute n'étant plus permis, cette fois, c'est un véritable établissement à titre permanent que l'on organise. Un vice-roi en puissance, sinon en titre, La Roque de Roberval, en reçoit la direction, avec comme guide et technicien, Jacques Cartier, dont les alertes cinquante ans ne s'effraient pas d'une expédition au-delà du terrible Long-Sault. Le voici, en 1541, dans son fort de Charlesbourg-Royal, au Cap-Rouge, avec son contingent de matelots, des soldats et de colons. Les détails manquent pour la plus grande partie de ce troisième séjour en terre canadienne. Bien organisée et bien menée, l'expédition se termine, cependant, de façon compliquée et contradictoire, où se mêlent le bon et le mauvais, l'échec et la réussite. Une fois de plus, Cartier se trouva en conflit avec les indigènes. Conflit beaucoup plus grave, cette fois, car il y eut combat à main armée, et au cours de l'hiver, des Français tombèrent sous la flèche ou le tomahawk. Enfin, non seulement l'été, mais le printemps suivant se passa sans que parût la flotte de Roberval. L'échec du voyage s'annonçait total, car il fallait, après avoir perdu des hommes et fait d'énormes dépenses, reprendre la route de France sans rapporter une once de métal ni même un mot d'information supplémentaire.

Soudain, la situation se transforme. Sur la hauteur, aux environs du fort, on trouve des lames très fines d'un métal brillant, de l'or sans doute, et plus tard, on découvre sur la plage des pépites étincelantes au soleil, à coup sûr des diamants. Ce fut un émerveillement: elles étaient là sous la main, les richesses fabuleuses dont parlaient les indigènes. Ce fut une frénésie: grattant le sol, on remplit, sans tarder, neuf tonneaux du métal doré et creusant la grève on recueillit quelques boucauts de pierres brillantes. Impatiemment, tous les jours, des vigies scrutaient vers l'Est l'horizon laurentien, avec le secret espoir que ne paraîtraient pas les voiles de Roberval. Finalement, au contentement général, Cartier, impatient lui-même, fit lever l'ancre, en route vers la France.

A Terre-Neuve, voici qu'à l'escale fixée, se balançaient dans le vent les caravelles de Roberval. Faisant bonne figure, Cartier joua serré. Il présenta à son chef des échantillons du métal. Sur-le-champ, on en fit l'épreuve, qui fut concluante: c'était de l'or. Malgré l'ordre de Roberval de retourner avec lui en Canada, la tentation pour Cartier fut plus forte que la discipline. Qui dit Malouin dit opiniâtre. Or, ayant atteint son but, il avait décidé de rentrer en France. Devant le succès éblouissant de l'or rêvé, pouvait-il laisser le bénéfice et la gloire de cette découverte à autrui, fût-il son chef hiérarchique? D'ailleurs, en voyant ce résultat concret, François I n'aurait-il pas vite fait de le louer, loin de l'en blâmer, de son empressement à venir déposer ces trésors à ses pieds? Aussi durant la nuit, Cartier mit secrètement à la voile en droiture sur Saint-Malo.

Dans les deux premiers voyages, l'échec apparent constituait, en fait, un succès réel. Dans le dernier l'apparent succès se transforma en fiasco complet. A l'épreuve par les chimistes, l'or se révéla de simples pyrites de fer et les diamants du vulgaire mica. Quant à Roberval, le roi lui dépêcha l'ordre de rentrer en France, inutile qu'il était de s'attarder en ce pays sans richesses minières. Devant un creuset, les espoirs vertigineux du royaume avaient croulé en cataclysme. On ne pardonne pas au rêve qui déçoit. De la grande entreprise de Cartier, de ses trois expéditions, il ne survécut en France qu'un proverbe: **Faux comme diamants de Canada.** S'il continua d'être un notable de Saint-Malo et une autorité maritime, Cartier cessa d'être le grand explorateur vers qui se tournaient les yeux de tout un peuple. Il fallut attendre un demi-siècle et Champlain pour que pleine justice fût rendue au navigateur malouin.

Il reste à conclure. Jacques Cartier s'affirme une des grandes figures maritimes de la France au seizième siècle. Supérieurement doué par la nature, organisateur énergique et technicien compétent, il complète, par un talent d'observation, une sagacité constante et une fermeté inébranlable, un ensemble rare de dons et de qualités qui font de lui un chef et un explorateur remarquable. Peut-être lui a-t-il manqué une certaine souplesse dans les relations avec les Indiens et une imagination dépassant le cadre immédiat de sa carrière. Il n'en garde pas moins le très grand mérite d'avoir mené à bien trois grandes expéditions outre-océans, et il reste sans reproche dans la déception que produisait un pays qui n'était, à cette époque, ni un Mexique ni un Pérou. Surtout il lui revient l'honneur suprême d'avoir découvert la moitié d'un continent, respecté les droits de l'indigène et donné à son pays un territoire immense par ses ressources et ses richesses. A lui la gloire sans conteste et sans tache d'avoir exploré et mis au monde le magnifique pays qui fut la Nouvelle-France d'hier et qui est le Canada d'aujourd'hui

Gustave LANCTOT.

(La Revue Dominicaine).

Parlement Fédéral

ADOPTION FINALE DU BILL No 51

Le gouvernement l'emporte par une majorité de 50—Deux mesures importantes pour la classe agricole —Pas de monnaie bilingue, mais des billets anglais et français

OTTAWA—Le bill No 51 est enfin adopté par les Communes.

Un premier scrutin s'est pris, sur l'amendement de M. Mackenzie King, demandant que le bill fût de nouveau référé au comité plénier, avec instruction de l'amender dans un sens bien déterminé. L'amendement a été rejeté par un vote de 93 à 44, soit par une majorité de 49. A la troisième lecture, la majorité ministérielle a été de 50 voix, 85 contre 35.

Dans les deux cas, le groupe de la Céceffe a voté avec le gouvernement et les deux indépendants, MM. Neil et Bourassa, avec l'opposition libérale. L'ancien ministre libéral de l'Agriculture, M. Motherwell s'est abstenu de voter contre l'amendement, mais il a voté pour la troisième lecture avec le gouvernement.

Entre les deux votes, le premier ministre, M. Bennett, a prononcé un discours long de deux heures et demie. Sans doute, voulait-il impressionner ses partisans par une nouvelle manifestation de sa force de résistance physique.

Socialisme, soviétisme et fascisme

M. Bourassa distingue trois choses principales dans le bill ministériel: du socialisme d'Etat, du soviétisme et du fascisme.

Le socialisme d'Etat se manifeste nettement par l'établissement d'un bureau fédéral pour diriger, contrôler, réglementer la production et la vente des produits agricoles, des produits de la forêt, des produits de la pêche. Cette partie-là du bill convient au député de Labelle, il pense que c'est une nécessité des temps.

Le bill s'inspire du soviétisme en autorisant l'organisation de bureaux locaux, avec ou sans l'assentiment des principaux intéressés, producteurs ou vendeurs. Il s'agit de coopération forcée, non pas dans l'intérêt de la communauté en général, mais de groupes particuliers. Cette partie du bill répugne à M. Bourassa.

L'article 12 du bill autorise le gouvernement à contrôler et à restreindre à sa guise l'exportation et l'importation d'une foule de marchandises, notamment les produits agricoles, les produits de la mer, les produits de la forêt et tous les produits secondaires qui en dérivent. C'est là du fascisme pur et simple.

Pour les fermiers

OTTAWA — Le gouvernement vient de soumettre à la Chambre des Communes deux mesures qui sont de la plus haute importante pour la classe agricole. L'une a pour objet de faciliter des compromis et des arrangements entre les cultivateurs et leurs créanciers, sans avoir recours à la loi des faillites; l'autre modifie la loi du prêt agricole, de façon à ce que le cultivateur dont la terre est déjà hypothéquée puisse obtenir encore du crédit en s'adressant à la Commission du prêt agricole. Celle-ci pourra avancer jusqu'à $7,500 dans un cas particulier et il lui sera loisible d'accepter en garantie des biens non seulement immobiliers mais mobiliers. Le taux de l'intérêt sur les nouveaux prêts ne sera pas de plus de sept p. c. Quant à la réduction du taux de l'intérêt sur les prêts anciens le premier ministre ne considère pas qu'elle soit possible.

M. Mackenzie King, le leader libéral, et M. C. C. Coote, au nom des députés de l'extrême-gauche, ont approuvé le principe des deux mesures. M. Mackenzie King craint cependant qu'elles ne donnent lieu à des conflits de juridiction entre l'autorité fédérale et les autorités provinciales.

Pour les terriens seulement

Le député libéral de la circonscription montréalaise de Saint-Henri, M. Paul Mercier, a fait une suggestion fort intéressante mais que le gouvernement n'a malheureusement pas voulu accepter. M. Mercier voudrait que des avantages du même genre fussent accordés aux petits propriétaires urbains qui se trouvent en danger d'être dépossédés parce qu'ils ne peuvent payer leurs taxes municipales ni rencontrer leurs obligations hypothécaires.

De l'avis du premier ministre, c'est aux autorités provinciales qu'il appartient de secourir les petits propriétaires urbains. Les provinces ont déjà fait quelque chose dans ce sens en adoptant des mesures moratoires pour empêcher des procédures en forclusion. De fait, ce sont les provinces seules qui ont juridiction en matière civile et c'est à elles qu'il appartient d'intervenir en l'occurence.

Le gouvernement se porte au secours des agriculteurs parce qu'il s'agit d'une question nationale et de première importance: garder les terriens sur la terre et les mettre en état de produire de nouvelles richesses.

La monnaie bilingue

Le comité permanent de la banque et du commerce a terminé l'étude du bill qui constitue en corporation la **Banque du Canada**. Cette mesure est maintenant renvoyée à la Chambre des Communes qui devra procéder à la troisième lecture. Simple formalité généralement, la troisième lecture donnera probablement lieu, cette fois, à un débat d'importance, à propos de l'émission des billets de la nouvelle banque.

Au comité permanent, c'est précisément à propos de l'émission de ces billets que la discussion s'est faite. Le petit groupe des francophobes fanatiques l'emporte: le comité s'est prononcé contre les billets bilingues, c'est-à-dire avec libellé anglais-français, et il a adopté la proposition du ministre des Finances, M. Rhodes, pour que la Banque du Canada ait des billets exclusivement en anglais et des billets exclusivement en français. En l'occurence, la proposition Rhodes apparaît comme une confirmation de la doctrine qui restreint le bilinguisme à la réserve québécoise.

L'avis de M. Lapointe

L'amendement reconnaît de façon claire et nette le caractère bilingue de notre pays. A toutes fins pratiques, le billet bilingue s'impose, de préférence à deux séries de billets, une série en français et une série en anglais. Le billet bilingue ne sera d'ailleurs pas une innovation puisque deux banques à charte, la **Banque Canadienne Nationale** et la **Banque Provinciale** en émettent déjà. Les billets de la **Banque du Canada** deviendront après quelque temps la seule monnaie légale au Canada. Comme le français est langue officielle devant les tribunaux fédéraux, au même titre que l'anglais, la monnaie du pays devrait être bilingue. L'émission de billets exclusivement en anglais et de billets exclusivement en français n'est pas contraire à la lettre de l'acte de l'Amérique britannique du nord mais il n'en reste pas moins que le billet bilingue est bien plus pratique.

Dans les pays où, comme au Canada, plusieurs langues sont officielles, le papier monnaie est bilingue et même trilingue. En Suisse, par exemple, le papier monnaie est libellé en français et en flamand. Dans d'autres pays de l'Empire, Etat Libre d'Irlande et Afrique-Sud, personne ne s'oppose au papier-monnaie bilingue.

Chez nous, l'émission de deux séries de billets peut donner lieu à des malentendus, à des frictions et même à des conflits. Il y a dans notre pays des gens qui ne comprenent que l'une des langues officielles. Ils accepteront avec répugnance du papier-monnaie libellé dans la langue qu'ils ignorent.

L'opinion d'un Anglo-saxon

Le député libéral de Sherbrooke, M. C. B. Howard, se prononce sans hésiter pour l'amendement Lapointe. Le billet bilingue lui semble non seulement le plus pratique mais le seul pratique. Il ne peut voir une seule raison valable que l'on puisse invoquer contre le billet bilingue. Par contre, les objections ne manquent pas contre des billets exclusivement en anglais et des billets exclusivement en français. Par exemple, le ministre des Finances ne pourra pas décréter que dans telle région, les billets français auront cours et dans telle autre, les billets anglais. Deux séries de billets donneront lieu à de la confusion et pourront même faire naître l'hostilité d'un groupe de la population contre un autre. Le billet bilingue, par contre, serait de nature à promouvoir la bonne entente, à la faire régner, à établir même l'unité nationale.

A propos des billets de la Banque du Canada, le Parlement fédéral est appelé à prendre une décision qui vaudra pour une longue période. Que les législateurs comprennent bien que le billet bilingue ne fera de tort à personne, qu'il rendra au contraire de grands services. Que l'on accorde à l'élément de langue française ce à quoi il a droit et l'on aura fait un grand pas dans la voie de la bonne entente et de l'unité nationale.

Une voix de Toronto

Le colonel G. R. Geary, député conservateur de Toronto, dénonce non seulement le papier-monnaie bilingue mais aussi le papier-monnaie libellé en français. Il est opposé non seulement à l'amendement Lapointe, mais aussi au sous-amendement Rhodes. Son principal argument c'est qu'il n'est pas spécifié dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord que le papier-monnaie doit être bilingue ou encore libellé dans l'une ou l'autre langue.

Les difficultés de la langue française

Un de nos confrères a retrouvé une vieille chronique de ce bon Monselet, vieille de vingt-cinq ans.

Tout le long d'une colonne, Monselet déroula cette jolie suite d'exemples que voici:

"Nous portions nos portions. Les poules, du couvent couvent. Mes fils ont cassé mes fils. Il est de l'est. Je vis ces vis. Cet homme est fier, peut-on s'y fier? Nous éditions de belles éditions. Nous acceptions ces diverses acceptions des mots. Nous inspections les inspections elles-mêmes. Nous exceptions ces exceptions. Je suis content qu'ils content cette histoire. Il convient qu'ils convient leurs amis. Ils ont un caractère violent: ils violent leurs promesses. Ces dames se parent de fleurs pour leur parent. Ils expédient leurs lettres, c'est un bon expédient. Nos intentions sont que nous intentions ce procès. Ils négligent leurs devoirs, je suis moins négligent. Nous objections beaucoup de choses contre vos objections. Ils résident à Paris chez le résident d'une cour étrangère. Ces cuisiniers excellent à faire ce plat excellent. Les poissons affluent à un affluent de la rivière, etc., etc."

Le rasoir des Ecossais

Les Ecossais ont eu de tout temps la réputation d'être de braves gens hospitaliers, mais parcimonieux jusqu'à l'avarice. Voici à ce propos une vieille histoire qu'on raconte depuis un demi-siècle à Aberdeen:

Trois frères tenaient dans cette ville un magasin de nouveautés assez prospère. Ils résolurent, un jour de fonder une succursale aux Indes, et le plus jeune d'entre eux fut délégué pour organiser la nouvelle filiale à Calcutta.

Le voilà donc parti. Il accomplit là-bas sa mission, monte une maison de commerce à Calcutta, la fait réussir à force de travail et de persévérance. . . puis, au bout de vingt ans, il éprouve l'envie de revoir ses deux frères et sa patrie, et s'embarque pour l'Angleterre.

Ses frères, tout heureux, vont l'attendre à Liverpool, le reconnaissent tout de suite et lui font fête dès qu'il sort du paquebot; mais lui ne les reconnaît que très difficilement, car, jadis rasés, ils arborent maintenant des barbes gigantesques qui leur mangent les yeux et leur descendent jusqu'au nombril. . .

— Oh! ces barbes! se récrie le voyageur stupéfait... Quelle drôle d'idée!... Pourquoi vous êtes-vous laissé pousser de pareilles barbes?

— Comment, tu ne t'en souviens donc plus? lui répond gravement l'aîné de ses frères: c'est qu'en partant pour les Indes, tu avais emporté notre rasoir.

Par plaisanterie

— Jeannot, ton petit camarade prétend que tu lui as pris sa patinette. Qu'en as-tu fait?

— Je suis allé la cacher dans le bois, papa, mais c'était par plaisanterie.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 JUIN 1934 — NUMERO 5

En dehors du christianisme il n'y a point de société possible si ce n'est une société haletante entre le despotisme d'un seul et le despotisme de tous.

LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

Que le riche et le patron se souviennent qu'exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent également les lois divines et humaines.

LEON XIII.

A PROPOS D'UN ANNIVERSAIRE

Mgr Adélard Langevin, O.M.I., deuxième archevêque de Saint-Boniface

Le 15 juin 1915 mourut à l'Hôtel-Dieu de Montréal l'un des hommes qui ont laissé dans l'histoire du Canada l'une des traces les plus profondes et dont la mémoire ne fera que grandir avec le temps, à mesure que son oeuvre sera mise en lumière: Mgr Adélard Langevin, O.M.I., deuxième archevêque de Saint-Boniface.

Né à Saint-Isidore-de-Laprairie le 23 août 1855, il fit ses études classiques et théologiques chez les Messieurs de Saint-Sulpice, qu'il eut toujours en singulière affection. Il était déjà diacre de la Sainte Eglise lorsqu'il sentit la vocation religieuse et missionnaire se greffer sur sa vocation sacerdotale. Il alla frapper à la porte du noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Lachine. Il y fut reçu. Son année de noviciat devait être sa dernière de résidence fixe dans sa chère province natale. Près des deux tiers de sa vie allaient se passer à Ottawa et à Saint-Boniface, deux postes stratégiques, où ses brillantes qualités et ses vertus solides trouveraient à s'exercer.

* * *

Bien que capitale du Canada, Ottawa est un lieu géographique assez étrange, où bises et brises soufflent souvent en sens contraires. Tous les intérêts s'y rencontrent et il en résulte parfois des heurts graves.

Vivant à l'Université, fréquentée par les enfants des deux races mères du pays, à une époque où l'une et l'autre, au sein de l'institution, aspiraient à la prédominance, le Père Langevin sentit de bonne heure ses instincts de fierté et de justice s'éveiller en son âme. Tempérament de lutteur, il n'était pas fait pour rester spectateur impassible de l'enjeu. Tout en dirigeant le Grand Séminaire, partie intégrante de l'Université, il contribua pour sa part à l'établissement de l'état de choses qui a définitivement prévalu.

Orateur-né, comme d'autres naissent poètes, à l'encontre de l'adage connu, il s'avérait en même temps meneur d'hommes et homme de Dieu. Parvenu au déclin d'une carrière de près d'un demi-siècle, Mgr Taché, O.M.I., l'apôtre de l'Ouest Canadien, le fit venir à Winnipeg. Il y arriva en 1893. Deux ans plus tard, nouvel Elisée, il recueillit le manteau d'Elie et fut sacré archevêque de Saint-Boniface.

* * *

Deux ébauches ont déjà dit, dans les grandes lignes, quelle fut son oeuvre. Elles n'ont pas suffisamment révélé les ressorts intérieurs de son âme apostolique et surnaturelle. Là gît le secret de la prodigieuse fécondité de ses vingt années d'épiscopat sur le plus grand siège historique du Canada, après celui de Québec. Sa noble figure ne brillera dans toute sa grandeur que lorsque l'histoire définitive aura tout mis en lumière.

Il apparaitra alors que Mgr Adélard Langevin fut vraiment un homme suscité de Dieu à une heure, grave entre toutes, de l'histoire de l'Ouest canadien, et que ses directives ont sauvé ce qui pouvait être sauvé de l'école catholique et de la langue française, de Winnipeg à Vancouver. Ces deux causes vivent encore des mots d'ordre hardis, que seuls un caractère trempé comme le sien et un esprit inspiré pouvaient donner.

Dans ses derniers jours à Gravelbourg, à l'occasion de l'apposition d'une plaque commémorative au mur de la cathédrale, le plus illustre de ses fils spirituels—dont il avait entrevu la carrière d'une manière prophétique—a résumé ses activités d'animateur de nature vierge, d'excitateur d'énergies humaines, de constructeur et de lutteur. Voici quelques-unes de ses paroles condensées:

"On sait l'activité dévorante qui marqua son épiscopat. C'était à l'époque où, dans l'Ouest, un monde nouveau s'élaborait. On le trouva à la tête de tous les mouvements de progrès, fondant les paroisses et les sociétés, amenant de l'Est canadien, de la France et de tous les pays d'Europe un clergé robuste et entreprenant qui jetterait les bases de plusieurs diocèses, appelant aussi à son aide des représentants de divers Ordres religieux pour renforcer l'oeuvre apostolique dont les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée avaient partout planté les premiers jalons, et des religieuses de toute coiffe et de toute langue qui dispenseraient l'enseignement chrétien aux enfants des paroisses nationales que l'Archevêque ouvrait partout dans les centres à l'effet de protéger sous l'involucre des coutumes ancestrales le noyau tendre de la foi.

"Les écoles, les écoles catholiques, les écoles où s'épanouirait une parfaite liberté religieuse, combien elles furent chères à son âme d'apôtre et de patriote, quels combats il soutint pour sauvegarder leur intégrité, quels chagrins, quelles humiliations, quelles amertumes elles coûtèrent à son coeur si souvent indigné des voies tortueuses de la politique humaine et de la lâcheté parfois même des bons!

"Ainsi pendant vingt ans d'épiscopat, il combattit, sans relâche, le bon combat, selon le témoignage si précieux qu'il en reçut des augustes levres de Pie X: "Bonum certamen certasti".

* * *

Quand l'incomparable Archevêque,—pour employer encore une expression de l'éminent auteur cité,—descendit prématurément dans la tombe, il n'y eut qu'une voix pour reconnaitre qu'il avait été fidèle à sa devise épiscopale: "Depositum custodi".

Montréal, où il mourut, et plusieurs centres catholiques échelonnés sur le parcours des deux journées de chemin de fer que ses restes eurent à suivre pour atteindre Saint-Boniface, lui rendirent un hommage rarement, si jamais, accordé à un mort en notre pays. Winnipeg, ville anglaise et protestante, qui avait été le théâtre de ses luttes, fit une réception royale au héros mort qu'elle avait admiré vivant, tout en le combattant.

Archevêque et patriote, en une circonstance mémorable, il s'était déclaré "blessé", mais non "vaincu". L'expression est acquise à l'histoire qui, lorsqu'elle s'écrira définitivement, montrera qu'il fut un apôtre et un saint de l'Eglise militante.

Denys LAMY.

Pour gagner le Jubilé

D'une circulaire de S. E. Mgr Yelle à son clergé:

La constitution apostolique "Quod Superiori anno", portant extension à tout l'univers catholique du jubilé de la Rédemption du Sauveur, a été signée par le Saint-Père le 2 avril dernier. Vous en trouverez le texte, ainsi que les directives de la Sacrée Pénitencerie qui le complètent, dans le numéro de mai des Cloches. Je voudrais attirer votre attention ici sur les points les plus pratiques pour le diocèse, en déterminant les conditions laissées à l'initiative de l'Ordinaire.

Recueillons d'abord les paroles que le Souverain Pontife prononçait à notre adresse le 25 mars dernier, en bénissant le pèlerinage national canadien:

"Les bienfaits de ce Jubilé sont de méditer ce grand bienfait de la Rédemption, d'en remercier l'auteur et de profiter mieux de ce Sang versé pour notre salut.

"Ses fruits ce sont d'abord les grandes indulgences, dons précieux dans l'Année Sainte, fruits plus précieux que jamais. Car indulgence signifie: pardon pour le péché et ses conséquences, rémission des dettes. Quel trésor quand on pense que personne ne peut dire ne pas avoir besoin de pardon. Les fruits de l'Année Sainte, c'est encore tout ce qui l'accompagne: la prière en commun, les Sacrements reçus, la réciprocité de l'édification. Un autre fruit à demander en cette année, c'est ce fruit que le Rédempteur a indiqué Lui-Même. Il l'a dit expressément. . . ut vitam habeant et abundantius habeant. C'est la raison de son oeuvre: porter aux âmes la vie chrétienne non pas dans une mesure quelconque mais dans l'abondance. Cette vie chrétienne, chers fils et chères filles, vous la vivez déjà; mais il y a toujours place à mieux, c'est-à-dire une plus grande abondance, une intensification, un développement plus large de vie chrétienne, un accomplissement plus attentif de tous les devoirs de la vie chrétienne: devoirs individuels, devoirs envers le prochain, envers l'Eglise, envers Dieu, envers la patrie, notre cher Canada, devoirs de conduite publique et privée. C'est là la vie chrétienne qui doit devenir la vie des saints, car la sainteté, c'est la vie chrétienne mieux vécue comme celle de ceux que Nous élevons sur les autels. Voilà les fruits que Nous souhaitons par cette bénédiction que vous attendez, que vous désirez et que vous méritez si largement.

Cette bénédiction, Nous l'accordons,, non seulement pour vous, mais pour toutes les chères choses et les chères personnes que vous portez dans votre pensée et dans votre coeur; vos familles, vos parents, vos maisons, votre cher Canada. Nous accordons une bénédiction spéciale à tous vos prêtres, à votre clergé, ministres de la Rédemption; c'est leur mission, leur responsabilité, leur gloire et leur récompense. Qu'ils travaillent à conserver, augmenter et développer toujours plus les fruits de la Rédemption. Avec eux Nous voulons bénir les âmes généreuses du laïcat; qui aide à l'accomplissement de l'action catholique dont l'oeuvre Nous est si chère. L'action, c'est l'effet et la mesure de la vie; la vie sans l'action est une vie endormie. Nous voulons aussi une bénédiction plus affectueuse si possible, pour vos Evêques si dignement représentés. Nous voulons leur dire toute Notre reconnaissance pour le bien qu'ils font à Nos chers fils du Canada. Et Nous prions Dieu qu'Il veuille accompagner de Ses bénédictions, les bénédictions qu'accorde son Vicaire",

En remerciant Notre-Seigneur des bienfaits que nous ont valus ses souffrances et sa mort, en maintenant l'attention des fidèles sur l'amour que l'Homme-Dieu nous a témoigné au prix de sa vie, nous nous unirons donc d'intention au Souverain Pontife. Pie XI avait indiqué il y a un an comme grâce spéciale à obtenir du Ciel pendant l'année sainte, la liberté de l'Eglise, la paix dans les âmes, le développement des Missions. Il signale de plus aujourd'hui, "la néfaste propagande des athées militants, qui s'insurgent avec une audace téméraire contre Dieu". . . et il demande "que tous les fidèles s'appliquent à obtenir du Père des miséricordes que les dangereux projets de ces hommes pervers s'efforçant non seulement de détruire toute religion, mais même toute civilisation véritable, soient enfin repoussés et annihilés. Qu'ils demandent par leurs prières et leurs sacrifices que le Rédempteur du genre humain frappe de l'éclat de la lumière céleste ces négateurs et ces ennemis de Dieu, et que, remplis de honte et de repentir pour leurs crimes, Il puisse les presser sur son coeur miséricordieux."

Pour gagner le jubilé, qui s'étend de l'octave de Pâques 1934 à l'octave de Pâques, 28 avril 1935 inclusivement, il faut remplir les conditions suivantes:

1. Recevoir en de bonnes dispositions les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

2. Dans tout le diocèse, l'église à visiter sera l'église paroissiale, ou la chapelle de la mission où se conserve le Saint-Sacrement, ou au moins où l'on assurera la présence du Saint-Sacrement pour le temps de la visite.

3. A cette église ou à cette chapelle, il faut faire douze visites.

4. A chaque visite on doit réciter:

a) Devant l'autel du Saint-Sacrement, 6 Pater, Ave et Gloria, dont un Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife, énoncées plus haut .

b) Devant le crucifix, 3 fois le Credo et une fois l'invocation: Nous vous adorons, ô Seigneur Jésus-Christ et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix.

c). Devant la Sainte Vierge en méditant sur ses douleurs, 7 Ave et une fois l'invocation: O Marie ma Sainte Mère, imprimez profondément dans mon coeur les plaies de Jésus crucifié.

d) Enfin, on termine en récitant le Credo devant l'autel du Saint-Sacrement.

5. Les religieuses de la paroisse de Saint-Boniface, les religieuses des écoles industrielles et des hôpitaux, pourront faire les visites dans la chapelle principale de leur maison, de même que les personnes qui font partie de leurs communautés.

6. Toutes les autres personnes qui vivent en communauté pourront gagner l'indulgence du jubilé en faisant six visites à l'église paroissiale; il en sera de même pour les vieillards qui ont dépassé l'âge de 70 ans.

7. Dans les endroits de mission où il n'y a pas de chapelle, ou bien dans les chapelles où l'on ne peut conserver le Saint-Sacrement pour le temps des visites, on pourra gagner l'indulgence du jubilé en récitant avant ou après la messe, sous la présidence du missionnaire et en commun les prières équivalentes à 5 visites.

8. A l'occasion des retraites, triduums ou d'une prédication sur la Rédemption, la Passion de Notre-Seigneur ou les intentions du Souverain Pontife indiquées plus haut, on pourra gagner l'indulgence en faisant au cours d'une unique visite, en commun, sous la présidence du curé ou du prêtre désigné par lui, les prières équivalentes à 5 visites.

Pour tous les fidèles qui ne peuvent faire les visites du jubilé et qui ne sont pas compris dans les catégories déjà énumérées, les curés, pour chaque fidèle et pour chaque famille de leurs paroisses, et les confesseurs pour leurs pénitents, peuvent commuer les visites selon les règles énoncées au No 10 du paragraphe IX de la Constitution et au paragraphe XII des directives.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison de juillet
SOMMAIRE

"Le sens des fêtes du quatrième centenaire de Gaspé", par l'Honorable Rodolphe Lemieux, C.R., sénateur. "Léon Bloy, pamphlétaire et mystique", par le R. P. Philippe Cornellier, O.M.I., professeur à la Faculté de Philosophie. "Kenté", par M. Olivier Maurault, P.S.S., de la Société Royale du Canada. "Les missions indiennes et la peinture", par Gérard Morisset, attaché au Musée du Louvre. "Un point de théologie", par le R. P. Jean L'Helgouac'h, O.M.I. "Un institut marial", par le R.P. Alphonse-Marie Parent, C.SS.R. "Evolution de l'écriture", par le R P. Adrien Morice, O.M.I., de l'Association anthropologique d'Amérique. "The Nature of Genius", by Professor Daniel C. O'Grady "Le thomisme et le sens du mystère", par Jacques Maritain, professeur à l'Institut catholique de Paris. "Cause première et causes secondes", par le R. P. Victor Devy, S.M.M., professeur à la Faculté de Théologie. "Nihil est in intellectu . . .", par le R. P. Edward F. Talbot, O.M.I.

Edition partielle, 512 pages, $2.00; édition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60.

Adresse: Le Secrétariat,
Avenue des Oblats,
Ottawa, Ont.

Livres à lire

LE DESERTEUR et autres récits de la terre

par CLAUDE-HENRI GRIGNON
Editions du Vieux Chêne, Montréal
Prix, $0.65

M. Claude-Henri Grignon, mieux connu jusqu'à ces derniers temps comme critique sous le nom de plume de Valdombre, a trouvé sa voie comme romancier et conteur. C'est un Un homme et son péché qui nous l'a révélé dans son rôle nouveau. A quelques mois d'intervalle, il ajoute à ce premier succès un second non moins vif avec le Déserteur. Très discuté comme critique, M. Grignon ne recueille que des louanges comme conteur et romancier. Voilà un cas assez curieux et peut-être unique dans notre brève histoire littéraire. Il sera intéressant de suivre cet écrivain à surprise.

Un homme et son péché est un roman paysan, qui tire beaucoup de sa force et de son charme du milieu rural où se déroule ce drame lugubre. Les six contes réunis sous le titre du premier, le Déserteur, sont essentiellement, comme les appelle l'auteur, des "récits de la terre". Mais ce n'est pas assez dire: il faudrait ajouter qu'ils exaltent la terre, qu'ils prêchent l'amour de la terre, qu'ils peignent de beaux types de terriens vrais et vivants.

Ces pages débutent par un encan sur une ferme. C'est l'histoire lamentable d'un cultivateur qui, cédant aux sollicitations de sa femme et de ses enfants, déserte le sol pour aller vivre à Montréal. Pendant que les deux filles et les deux garçons travaillent pour de maigres salaires, le père, ne pouvant obtenir l'emploi qu'on a fait miroiter à ses yeux, sombre de désespoir dans la paresse et l'ivrognerie. De déchéance en déchéance, il finira au bagne... Le malheureux a payé durement sa faute. Au fond, il aimait la terre et sa désertion coupable a été cause de tout. Il l'aimait aussi passionnément, ce trappeur qui, toute sa vie, a rêvé de posséder un lot à lui et réussit à combler ce désir qu'il avait cru inaccessible.

Jusqu'où peuvent aller l'attirance du sol et l'ardeur au travail même chez une faible femme! En voici une qui, avec ses enfants, a défriché et mis en culture 30 acres pendant que le père travaillait aux Etats-Unis. Ce dernier revient au pays, résolu à emmener sa famille et à délaisser la vie de colon, décidément trop dure; mais en voyant la transformation qui s'est opérée sur son lot, à son insu, l'amour de la terre reprend aisément le dessus.

M. Grignon nous montre même des jeunes gens instruits qui embrassent avec enthousiasme le métier d'agriculteur! Tel ce fils d'habitant, brillant rhétoricien, qui, bravant la colère et la stupeur de son père, ne veut être ni curé, ni docteur, ni notaire, mais cultivateur!

Il nous semble que dans son dernier récit, l'auteur s'oublie jusqu'à mettre de côté la littérature proprement dite pour prêcher directement le retour à la terre comme remède à la crise. Et il y réussit fort bien par des affirmations simples et irréfutables dans le genre de celle-ci: "Si la vie des champs n'est pas le seul remède à la crise actuelle, elle est seule capable de nourrir tous ceux qui ont quitté la terre et qui doivent y retourner ou périr". Ecoutez ce raisonnement croqué sur le vif d'un ancien chômeur devenu colon: "Je comprends pas qu'on fasse vivre du monde à rien faire à Montréal. Avec ce système-là du secours direct, c'est le désordre et demain la révolution. On est après faire une race de fainéants."

J'ignore ce que le critique Valdombre pense de Jean Rivard le Défricheur, mais il est impossible de lire les récits de la terre de Claude-Henri Grignon sans évoquer ce livre classique d'un autre grand amoureux du sol. Gérin-Lajoie a trouvé un disciple qui le dépasse aisément par la vie et le relief qu'il donne à ses personnages, par la chaleur qu'il fait circuler dans ses pages tout imprégnées de l'odeur du terroir. Sa manière se rattache à celle des meilleurs écrivains réalistes. Le récit est d'une remarquable sobriété. Pas la moindre recherche d'effet. Les habitants de M. Grignon agissent et parlent à leur naturel, et ils sont délicieux. L'un d'eux va nous raconter une chasse au chevreuil:

"Imagine-toé, mon vieux, qu'à matin je m'en vais faire un petit tour. Tout d'un coup je t'aperçois-t-il pas quatre de ces bétails qui étaient plantés dans le ravage et qui regardaient vers le nord. J'en épaule un: Bang! Il a tombé à genoux du premier coup. Les autres ont resté tellement surpris qu'ils ont pas grouillé pantoute. Mais, tu comprends, je tire pus comme je tirais. Le temps de mettre une autre cartouche, ils ont sacré le camp. Ca fait rien, je suis bien fier de celui-là. Je t'en donnerai un morceau pour emporter en ville. Ca te rappellera des souvenirs."

Il faut saluer, avec sympathie la naissance de ce chantre du Canada français rural, tout en lui souhaitant persévérance et succès.

Le Déserteur sort des ateliers de l'imprimeur P.-E. Rioux, de Drummondville: typographie soignée et couverture jaune qui rappelle certaines éditions des grands éditeurs français.

Le LISEUR.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

A propos du français à la radio

La question du français à la radio, on le sait, a le don de mettre hors d'eux-mêmes quelques concitoyens d'esprit étroit et peu au courant de la constitution du pays. Deux d'entre eux qui avaient étalé leur ignorance et leur fanatisme dans la TRIBUNE, de Winnipeg, se sont attiré de justes réponses. Nous en donnons quelques-unes dans leur texte même:

Fine Understanding Between Nationalities

To the Editor of The Tribune,

Sir,—I happened to come across a letter of one of your correspondents in your issue of Saturday, June 2nd, signed "An English Farmer" of Carey, Man.

This writer contends that it is "just too bad" that himself and his compatriots of the Carey district have sometimes to listen to French announcements over the radio. This correspondent was certainly wise to hide, no in the bush, but under the cover of anonymity. I am sure that he is speaking for himself. I have known for many years English as well as French-speaking people of my constituency, and I am in a position to state that a true spirit of friendship and good understanding has always prevailed in our district.

As a matter of fact it is my sincere opinion that in very few districts more than in ours, do people of different nationalities better understand that the best way to work together and to co-operate in the welfare of the community, is to be fair and generous towards one another.

I do not intend to discuss at length the broad statements made by "An English Farmer". I only wish to point out the one I resent most vividly. Although your correspondent seems to be familiar with the town of St. Pierre, he appears to ignore the existence of a very prominent $2,500 war memorial erected by this small community to the memory of its gallant soldiers who gave their lives in order that others may live. One of these being the never-to-be forgotten son of the writer of this letter.

ALBERT PREFONTAINE.
St. Pierre, June 6.

In Defense of the Use of the French Language as a Right

To the Editor of The Tribune,

Sir,—Your Saturday edition contained two letters on official languages. The first one was signed by "An English Farmer". This English farmer would be very much better advised to mind his potato patch rather than to make himself ridiculous attempting to discuss a question of which he is totally ignorant. He appears to have been stampeded by some French ads. seen in St. Pierre. It is sad, and to soothe his nerves, I would prescribe a visit to Winnipeg, particularly the north end, where large placards in Yiddish, Ukrainian, etc., are everywhere to be seen. This, undoubtedly, would be all French to him and would restore his peace of mind.

The second letter is a by-product of A. Kaye, who persists in making random statements about conditions, standards of living and of education in Quebec and elsewhere.

His whole tirade is an example of fanatical self-sufficiency. It does not deserve any other reply than that the French language is official in Canada, and that it is guaranteed by the Confederation pact. Whatever Mr. Kaye may think of this pact, it is held as sacred by the people at large.

When the French people of this country insist on the use of the French language, they are not asking for favors or special privileges, they are simply demanding that their rights be recognized.

FRENCH AND ENGLISH-SPEAKING.
Winnipeg, June 4.

Part Played by French in Early History

To the Editor of The Tribune:

Sir,—In regard to A. Kaye's letter in "An Official Language for Canada", I haven't noticed the people of Canada drawn together by the fact they speak the same language.

Criticism such as Mr. Kaye gave Quebec on large families, religiously superstitious, tillers of the soil, etc., would only stir up resentment amongst French-Canadians.

I also agree with U. G. D. that the writer is "ignorance blind", or should I say "ignorance personified".

The writer asks that if Britain had been aligned with Germany in place of France in the Great War, would the general population of Quebec have been wholly loyal to the Union Jack. Would he expect them to forsake their Mother country? He is amusing.

This is, I must say, the most illiterate bit of drivel I have read for some time, in fact, since his last letter.

The letter was drawn to my attention by my 13-year-old son, who seems to know more about his history of Canada than Mr. Kaye.

Is Mr. Kaye aware of the fact that it was the French who opened up Canada, and their Jesuit missionaries who suffered and died to bring Christianity to the Indians. After all this was done the English came and "ousted" the French and "hogged" Canada and now, even resent the French language over the radio.

Was Mr. Kaye educated in Quebec where he says the standard of education is below the other provinces? Evidently he is ignorant of the fact that the Catholic church and institutions are entirely independent of Protestant taxpayers.

Mr. Kaye's so-called patriotic views seem to be nothing but an excuse to air his resentment against the French.

He can obtain for very little at any book store a history of Canada. After reading this I am quite certain he will change his views.

J. d'WALKER.
Brandon, June 5.

De-ci de-là

Sérénade

C'était un soir de mai. . .
Dans la nuit solitaire,
Nous goûtions le mystère
Du printemps parfumé. . .

Ton regard enflammé
S'attachait à la terre;
L'amour n'a pu se taire
En mon coeur enfermé. . .

Soudain, l'aveu farouche
S'échappa de ma bouche
Quand, tout énamouré,

Je murmurais sans cesse
La touchante caresse
De ton nom adoré!

Jean GAUMONT.

Une flûte apportée de France il y a 289 ans

En 1645, Jacques Goulet émigrant de France au Canada, apportait dans ses bagages une flûte. Cet instrument de musique a été conservé pieusement dans la famille; il est aujourd'hui la propriété de M. Robert Goulet, de Winnipeg, un descendant du premier Goulet. Ses propriétaires successifs ont été: Jacques Goulet (No 1); Jacques Goulet (No 2), qui vécut dans le district des Trois-Rivières; Jacques Goulet (No 3), également des Trois-Rivières; Alexis Goulet, père de huit enfants tous inhumés à Saint-Boniface, à l'exception d'un seul; Maxime Goulet, qui fut ministre de l'agriculture au Manitoba en 1880; Robert Goulet, artiste qui a reconstitué la fameuse "Gigue de la Rivière-Rouge", reconnue authentique par l'association des "Old Timers".

Il y a une vingtaine d'années la flûte, se sentant vieillir, devint muette et refusa d'émettre le plus léger son. On la passa à la vapeur et elle se mit à résonner de nouveau.

Le méli-mélo des races à Toronto

Vous serez peut-être curieux de savoir que la population torontoise se compose d'éléments très hétérogènes. Sur 631,207 habitants, 510,432 sont enregistrés comme sujets britanniques. Les Anglo-Saxons prédominent, naturellement; le reste se divise comme suit: Autrichiens, 1,403; Belges, 295; Bulgares, 1,391; Tchécoslovaques, 1,535; Danois, 847; Hollandais, 5,222; Finlandais, 3,543; Allemands, 9,343; Grecs, 1,922; Juifs, 45,305; Hongrois, 1,354; Italiens, 13,015; Slaves, 1,119; Lithuanies, 655; Norvégiens, 474; Polonais, 8,483; Roumains, 745; Russes, 1,694; Suédois, 778; Ukraniens, 4,434; Chinois, 2,635; Japonais, 100; Syriens, 435; Nègres, 1,344. Il y a 10,869 Français, dont 455 sont nés en France. On peut donc déclarer sans crainte de se tromper, car ses chiffres sont tirés du recensement de 1931, que Toronto, centre orangiste de l'univers, abrite 10,000 Canadiens français sous ses murs.

MONTREAL — Le monoplan "Joseph-Lebrix" qui a fait la traversée de l'Atlantique, est arrivé à Montréal avec Codos et Rossi pour une visite d'amitié.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche dernier, solennité du Sacré-Coeur, a eu lieu la procession du Très Saint-Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale, ainsi que la consécration de la paroisse.

Les membres de l'A.C.J.C., réunis en congrès à St-Boniface, ont assisté à la sainte messe à la Cathédrale à sept heures et demie. Mgr Yelle a célébré cette messe.

Dimanche prochain aura lieu la solennité de Saint-Boniface, patron de la paroisse. Cette cérémonie a dû être renvoyée à cause de la fête du Sacré-Coeur.

• • •

M. Marcel Dugal sera fait sous-diacre à Québec le 17 juin. M. Dugal est le fils de notre organiste. Il est dans sa troisième année au Grand Séminaire de Québec.

A l'archevêché

Son Excellence Mgr Yelle a quitté l'Archevêché en route pour Fort Frances, Rainey River, Pinewood et missions rattachées à ces postes. Mgr a déjà terminé la visite du nord de l'Ontario il y a deux semaines. Il visitera maintenant cette autre partie de l'Ontario située dans son diocèse. M. l'abbé Primeau accompagne Son Excellence.

M. l'abbé Primeau accompagne Son Excellence.

• • •

La retraite ecclésiastique aura lieu du 9 au 13 juillet au soir. Les exercices auront lieu au Collège de St-Boniface.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les Dames du Cercle Ste-Elisabeth remercient cordialement la Congrégation du Tiers-Ordre, le Cercle Marie-Rose, et toutes les personnes qui, sous couvert de l'anonymat ou autrement, ont si généreusement contribué à fournir à leurs petits protégés leurs toilettes de premiers communiants et leurs chapelets.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

Cercle d'étude Marie-Rose

Lundi, le 4 juin, avait lieu la dernière réunion de l'année d'étude du Cercle Marie-Rose. Comme toujours, les membres ont répondu fidèlement à l'appel. Mère M.-Louis de Gonzague, supérieure provinciale, soeur Joseph de l'Eucharistie, supérieure de l'Académie Saint-Joseph, soeur Luc d'Antioche, directrice de l'Institut et de l'Amicale, et plusieurs autres religieuses honoraient l'assemblée de leur présence.

Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., qui avait cordialement accepté d'adresser la parole aux membres du Cercle, dont il est le digne aumônier, fit transmettre ses regrets d'être retenu à son bureau par des raisons de la plus haute importance.

Au programme se trouvait une leçon de diététique. Soeur Agnès de Marie nous la donna d'une manière bien intéressante et souligna plusieurs détails qui sont pour nous d'un grand secours.

La conférencière de la soirée était Mlle Antoinette Baril, qui avait choisi comme sujet: "La femme dans l'histoire du Canada". Sa causerie très captivante rappela l'aide que la femme canadienne donna d'abord au colon de la première heure en soutenant sou courage par sa présence, ses conseils, son travail; puis son dévouement qui s'adapta à toutes les circonstances amenées dans la suite des temps. Parmi les héroïnes qui reçurent l'honneur de quelques notes biographiques rappelons Marie Rollet, Mme de Poutrincourt, Mme L. Hébert, Soeur Morin, Mère d'Youville, Mère M.-Rose.

Deux gracieuses romances chantées par Mlle Fabiola Gosselin furent très goûtées.

Mère M.-Louis de Gonzague exposa succintement le concept et la nécessité de l'élite et nous prouva le maternel intérêt qu'elle porte à notre perfectionnement.

Le compte rendu des activités du Cercle d'étude de septembre 1933 à juin 1934 fut donné par la secrétaire. Sur proposition faite par Mlle Madeleine Painchaud et appuyée par Mlle Henriette Marcoux, ce compte rendu fut accepté.

Se faisant l'interprète de tous les membres, en termes heureux et délicats, Mlle Lucienne Dussault remercia les personnes qui avaient contribué à rendre la soirée agréable et termina par un mot de reconnaissance à l'adresse de notre bonne soeur directrice.

La séance s'ajourna ensuite et les membres se séparèrent en se promettant de reprendre leurs activités au mois de septembre prochain.

Compte-rendu des activités du Cercle d'étude Marie-Rose, de septembre 1933 à juin 1934:

Le Cercle a tenu douze séances.

Des considérations sur des questions morales ont été exposées par le R. P. Schelpe, S.J., Mère M.-Louis de Gonzague, supérieure provinciale, Soeur Directrice et Mlle Flore Poitras.

Les éphémérides de l'année ont été rapportées par Mlles Antoinette Baril, Marie-Josèphe Mager, Dellie Monnin, Louise Guertin, Thérèse Brunet, Madeleine Painchaud.

Voici la liste des conférencese dans l'ordre chronologique:

M. Olier et son oeuvre au Canada, Mlle Marie-Paule Bérubé.

Les Amitiés, Mme J.-E. Cossette.

Le Mexique martyr, Mlle Marthe Chavanne.

Marguerite Bourgeois, Mlle Aimée Pelletier.

Le Mouvement d'Oxford, Soeur Marie-Roger.

Nos deux artistes homonymes, Alfred Laliberté, Mlle Ida Phaneuf.

Autonomie de St-Boniface, Mme E. Gagnon.

La musique et son influence dans l'éducation de l'enfant, Soeur Isabelle-Marie.

Calixa Lavallée, Mlle Louise Desautels.

Relations du Canada avec la France, Mlle Eugénie Dubuc.

Madeleine de Verchères (Lue par Mlle M.-J. Dugas), Mme E. Gagnon.

Le drame chez les Grecs, les Anglais et les Français, Soeur Agathe de Sicile.

La question scolaire en Ontario (en deux parties), Mme J.-E. Cossette.

"Les Cieux racontent la gloire de Dieu", R. P. H. Bourque, S.J.

A quoi sert l'instruction?, R. P. A Dugré, provincial des Jésuites.

La femme dans l'histoire du Canada, Mlle Ant. Baril.

Quatre leçons de diététique, Soeur Agnès de Marie.

Le Secrétaire,
Marie-Josèphe MAGER.

Institut Collégial St-Joseph

Les élèves dont les noms suivent méritent des félicitations pour leurs succès dans l'étude de la religion au cours de l'année scolaire 1933-1934.

Grade V (A) — Yvette Mousseau, Ninette Laferriere, Antonia Mousseau, Simone Dussault, Laure Champagne, Madeleine Le Nabet, Aline Voyer, Jeanne Saindon, Léonie Hogue, Annette Paul.

Grade V (B) — Marie Fossin, Lucile Rémillard, Jeanne Deniset, Evelina Johnson, Marielle Ferland, Adèle Molloy, Jeanne Boivin, Marie De Grande, Irène Rondeau, Lucienne Paquin, Lucile Parent, Mina Riel, Catherine Calvo, Yvonne Fontaine, Marguerite Beaudet, Florence Mondor.

Grade V (C) — Helen Stankovic, Rita O'Connor, Paula Beceleare, Margaret Sys, Irene Bodman, Adeline Ratelle.

Grade IV (A)—Rolande Dufault, Blanche Mondor, Yvette Pelletier, Annette Toupin, Adèle Mousseau, Pauline Bruce.

Grade IV (B)—Marie Landry, Denise Normandeau, Albertine Tétreault, Louise De Gagné, Simone Laliberté, Marcelle Montagnon.

Grade IV (C) — Yvonne Dhaene, Doris Dawson, Léonie Candaele, Marie de Klerck, Mary Morez, Margaretha Buysse.

Grade IV (D) — Annie Trofinsky, Alice Declerck, Lucy Timmerman.

Grade III (A)—Hortense Sicotte, Suzanne Tremblay, Lucile Boily, Rita Beauchemin, Yvonne Toupin, Alma Bruce

Grade II (B) — Mariette Sicotte, Marcelle Senez, Aline Godard, Thérèse Fortin, Thérèse Buote.

Grade III (C)—Clara Fortin, Stella Bouvier, Thérèse Pambrun, Delphine Vyverman, Thérèse Boissonnault.

Grade III (D) — Sophie Sulisz, Ruth Roy, Theresa Walsh.

Grade II (A) — Hélène Faucher, Rolande Barrette, Thérèse Charlesworth, Edna Charbonneau, Amanda Asselin, Marguerite Bérubé.

Grade II (B) — Laurence Arpin, Hermine Laferrière, Berthe Bruce.

Grade II (C)—Madeleine Robitaille, Shirley Pelletier, B. Lebrein, E. Barnabé.

Grade I (A)—Alice Chabot, Denise Toussaint, Yvonne Phaneuf, Denise Rougeau, Loretta Dumont, J.-M. Sicotte.

Grade I (B) — Thérèse Coupal, Noëlla Van Landeghen, Lilliane Dufault.

Cours préparatoire (A) — Helen Younkic, Thérèse Léonard, Anita Rougeau, Isabelle Blanchette.

Cours préparatoire (B)—Fabiola Rousseau, Louise Chénard, Paulette Dupas.

Grade II (Anglais)—Evelyn Myskowsky, Jeanne Pritchard, Helen Susick, Irene Verchots.

Grade I (Anglais) — Georgette Dheere, Doreen McGlynn, Rose-Mary Glynn, Betty Calvan, Esther Sys, Georgina Greig.

Tennis

Une intéressante réunion des membres du Tennis a eu lieu mardi dernier. Plusieurs questions affectant le tennis ont été soumises et discutées. Malgré la dureté des temps, les résultats sont satisfaisants et les organisateurs ne désespèrent pas de faire de cette saison un succès.

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. Le Tiers-Ordre a maintenant sa bannière très belle, représentant saint François dans une extase d'amour. Dans la Procession du Saint-Sacrement, le dimanche 3 juin, elle fut suivie par le groupe très nombreux et édifiant des Frères et Soeurs de la Fraternité anglaise de Winnipeg; les nôtres de Saint-Boniface, par un malentendu, n'y figuraient pas ou guère, au grand regret de tous. Espérons que les années suivantes, nos Soeurs précéderont celles de Winnipeg et nos Frères, ceux de Winnipeg, alternant chants et prières en français et en anglais. On s'entendra et l'on se préparera. Cette année-ci la confusion s'explique par l'incertitude où l'on était quant à la bannière, qui n'était prête en effet que la veille de la Procession.

2. A la réunion mensuelle du mercredi 6 juin, il y avait le matin à la messe (avec communion générale) de 7 h. 30, une belle assistance et les chants étaient bien exécutés. Le soir, à 7 h. 30, la chapelle était remplie. Après la bénédiction de la bannière et un beau chant de circonstance, le Père Directeur a expliqué les conditions à remplir pour gagner l'indulgence du jubilé. Puis, il a donné une notice sur la vie de saint Conrad de Parzham, Frère lai Capucin Bavarois, canonisé par le Saint-Père en la fête de la Pentecôte, le 20 mai. Enfin, suivait une allocution sur le Sacré-Coeur et le Tiers-Ordre. Celui-ci est nommé par N.-S. à sainte Marguerite de Cortone: "le jardin de son amour"; et à la confidente de son Sacré-Coeur, sainte Marguerite-Marie Alacoque, Jésus disait en lui montrant saint François: "Voici le Saint préféré de mon Coeur. Je te le donne comme protecteur, comme guide et comme modèle de la dévotion que tu dois avoir envers Moi": scène représentée sur une peinture moderne à la petite église de San Damiano près d'Assise. Que les Enfants de saint François imitent donc l'amour de leur Père Séraphique et aillent s'immoler avec Jésus et recevoir Jésus à la messe du matin, pour vivre avec Jésus pendant le jour!

3. L'absolution générale fut donnée. Dorénavant, s'il y a lieu, elle se donnera le matin après la messe, et le soir avant le Salut.

4. Le Tiers-Ordre désire fêter dignement le jubilé d'argent de Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, à l'occasion de son 25ème anniversaire de membre du Tiers-Ordre, Son Excellence étant devenu Enfant de Saint François à l'âge de seize ans. A cette fin, le Tiers-Ordre croit déjà être à même d'annoncer que le film sonore, "Les 26 Martyrs du Japon", film extraordinairement beau,—durée 2 heures—sera exécuté à l'honneur de Mgr, en automne, dans la grande salle du Collège.

I. Second Ordre

Trois ans après l'établissement de son premier ordre, saint François jetait les fondements d'un second Institut, aidé par sa fille spirituelle, sainte Claire d'Assise. Celle-ci, issue de la noble famille des Scefi, fut attirée à Dieu par les prédications de son bienheureux compatriote. En l'an 1212, elle reçut de ses mains l'habit de la religion et devint la première professe de l'Ordre des Pauvres Dames. Eprise d'un grand amour de la pauvreté, elle vécut saintement dans son monastère de San Damiano et après avoir illuminé l'Eglise de la splendeur de ses vertus, elle mourut à Assise le 10 août 1253. Le pape Alexandre IV l'inscrivit au Catalogue des Saints.

II. Etat du Second Ordre

De son vivant, la bienheureuse Claire attira dans ses cloîtres un grand nombre de vierges; son Ordre se répandit bientôt dans l'Europe et produisit des fruits merveilleux de sanctification. Les Filles de sainte Claire ont pour mission d'être les "coadjutrices du Christ par la prière et la pénitence" et d'attirer sur le monde chrétien les grâces de la Rédemption. Ainsi que le Premier, le Second Ordre est divisé en plusieurs branches. On y distingue quatre observances: celle des Clarisses Damianites (de San Damiano), qui suivent la règle de sainte Claire dans toute sa pureté; celle des Clarisses Urbanistes, qui usent des dispenses imposées par le pape Urbain IV; celle des Clarisses Colettines, qui marchent d'après la règle primitive, mais avec les Constitutions de sainte Colette; enfin celle des Clarisses Capucines, qui, tout en observant la règle de sainte Claire et les Constitutions de sainte Colette, adoptent les usages des Frères Mineurs Capucins.

PETITES NOTES

Le 5 juin, dans la Cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé A. Brunet bénissait le mariage de Mlle Renée Godard, fille de M. et Mme Aug. Godard, de St-Boniface, avec M. Théophile Buydens, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Buydens, de Swan Lake.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une jolie toilette de soie Organdie rose. M. Fernand Godard, frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur et Mlle Yvonne Buydens, soeur du marié, comme demoiselle d'honneur.

Après la cérémonie, un dîner fut servi chez les parents de la mariée, rue Dumoulin.

Dans l'après-midi, les nouveaux mariés se sont rendus à Swan Lake; le lendemain, ils sont partis en auto pour un voyage de deux semaines à North Battleford. Ils résideront désormais à Swan Lake.

• • •

Mlle Gertrude Tétreault recevait à un bridge, jeudi soir, en l'honneur de Mlle Eva Day qui partira dans quelques jours pour aller demeurer à Montréal. Un souper fut servi. La table était décorée de lilas, jacinthes, de muguet et de bougies assorties.

Etaient présentes, Mlles Eva Day, Claire Béchard, Marcelle Blanchette, Hélène La Rivière, Lucette Lavoie, Alice La Rivière, Berthe Marion, Isabel MacLean, Eleanor Primeau, Jeanne Rosan, Julia McEachern et Geraldine Prescott.

Mme J. A. Biron est revenue de Montréal où elle a assisté à la collation des diplômes des infirmières de l'hôpital Saint-Luc. Sa fille, Mlle Béatrice, était l'une des graduées.

• • •

M. Bossuyt est parti pour un voyage de deux mois en France et en Belgique.

• • •

Mme S.-A. Paradis et ses filles, Mlles Eva et Germaine, nous ont quittés dimanche pour aller demeurer à Montréal.

Charretier-Perron

Mercredi dernier, dans la cathédrale de Saint-Boniface, a été béni le mariage de Mlle Elodie Perron, fille de M. et Mme A. Perron, de Saint-Joseph, avec M. Irénée Charretier, fils de M. et Mme Alfred Charretier, d'Aubigny. M. l'abbé J. A. Brunet officiait.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi au domicile de Mme Frédéric Saint-Germain, soeur du marié. M. et Mme Alfred Charretier ont servi le souper de noces. Les jeunes mariés habiteront à Saint-Boniface.

Saint-Pierre - Carbonneau

Samedi après-midi, dans la chapelle privée de la cathédrale, a été béni, par M. l'abbé E. Lévêque, le mariage de Mlle Alice Carbonneau, avec M. Jules Saint-Pierre.

Après la cérémonie, une réception intime préparée par les soeurs de la mariée, Mmes P. Bourgeois, de Morris, et Raymond Cleghorn, de Balder, avait lieu à 506, rue Saint-Jean-Baptiste. Le souper fut servi chez les parents du marié, à Morris.

• • •

M. Georges Giguère est revenu dimanche de la province de Québec, après un an d'absence.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Fiancée—C'est à vous de bien étudier, pendant le temps de vos fiançailles, le caractère de votre futur mari pour découvrir ce qui, par les contrastes et les affinités, pourra créer l'harmonie de votre foyer. Tel mari aime à retrouver le soir dans sa maison les causeries délassantes et gaies, tel autre n'aime pas que sa femme s'immisce dans ses questions d'affaires; celui-ci se complait à rapporter ce qui l'a préoccupé au cours de la journée, celui-là reste muet sur ce point, mais désire connaitre tous les petits faits de la maison. La grande base de paix et de bonheur pour une femme, c'est de s'assimiler aux goûts, aux idées, aux aspirations de son mari.

◇ ◇ ◇

Un conseil s.-v.-p. —1. Je ne puis comprendre que vous hésitiez un seul instant. Puisque votre mari se montre si mesquin et ses enfants de même, en dépit de toutes vos bontés, de grâce gardez l'argent que vous a laissé votre premier mari et laissez-les se débrouiller avec leurs dettes. C'est le seul moyen de vous faire apprécier. Souvenez-vous aussi que le don d'un petit montant soit à Noël soit à Pâques, a plus de valeur à certains yeux que trop de largesse. Le choc que leur apportera votre changement de conduite et la crainte d'être privés longtemps de vos libéralités feront naitre chez ces coeurs égoïstes les égards et le respect que votre dévouement n'a pu susciter.

◇ ◇ ◇

A mes correspondantes—Une lectrice désirerait se procurer la recette de la bière d'épinette. Quelque correspondante serait-elle assez aimable de me l'envoyer? Merci.

◇ ◇ ◇

Marie—1. Tout dépend de vos ressources et du prix que vous voulez mettre pour ce cadeau de noces: un plat à compartiment pour hors-d'oeuvre, coupe à gâteaux en cristal, lampe, nappe à thé et serviettes, etc. 2. Une femme reste assise quand on lui présente un homme ou une femme. Elle se lève pour une personne âgée, un prêtre.

◇ ◇ ◇

Père de famille—Votre cas n'est pas unique. Que d'enfants apprennent par les étrangers les grandes qualités d'honnêteté, de courage, de noblesse d'âme de leur père! Et c'est un peu la faute de celui-ci. Trop souvent fatigué, bougon, pressé, il ne leur montre que le petit côté de son âme, tandis que les étrangers ont la révélation de ses vertus. Dans bien des familles, on ne se rencontre que le soir, les travaux de la ferme ou du bureau terminés. Pour les enfants, c'est l'heure des jeux, pour le père, celle du repos. Fatigué, redoutant le bruit, le père écoute distraitement les histoires des petits, il encourage d'un mot bourru un bon effort et punit avec sévérité les peccadilles relatées par la maman... L'enfant ne voit ainsi en son père qu'un être autoritaire, froid, grognon, et peut-on l'en blâmer? C'est toute une révélation pour lui lorsqu'il entend vanter les nobles qualités paternelles.—Puisque vous avez eu à souffrir de cet état de choses dans votre famille, montrez donc à vos enfants les beautés de votre âme afin qu'elles leur soient un modèle et une fierté, soyez leur confident et leur ami. Vous en serez récompensé par le clair regard de vos petits où vous lirez respect, admiration et amour.

◇ ◇ ◇

Mme A. — Vous voulez parler d'un testament olographe, c'est-à-dire écrit de votre main. Oui, ce testament est légal au Manitoba. Pour éviter des ennuis à vos héritiers—car votre signature devra être identifiée — faites-le donc signer par deux témoins qui ne sont pas mentionnés dans votre testament et qui ont 21 ans révolus.

◇ ◇ ◇

J'attends—Il est difficile de comprendre la cause de la froideur de votre amie. Vous me paraissez tout à fait aimable quoique un peu suffisant. L'une des grandes énigmes de la vie, c'est pourquoi l'on se sent attiré vers telle personne plutôt que telle autre qui le mériterait davantage. Ce que vous devez faire? Continuez à lui montrer discrètement que vous l'admirez et désirez la fréquenter. Soignez aussi votre apparence extérieure. Si vous ne réussissez pas à la reconquérir, vous ne tarderez pas à créer une bonne impression chez une autre... et votre vie sera de nouveau belle et ensoleillée. Contrairement à la chanson, chagrin d'amour ne dure pas toute la vie.

M.-G.

Appel de Charité

Deux fillettes de 11 et 12 ans et deux garçonnets de 8 et 10 ans feront bientôt leur Communion Solennelle et seront confirmés. Ces enfants, qui habitent à la campagne, ont grand besoin de chaussures, bas, casquettes, chapeaux, robes, habits, vêtements de toutes sortes. Le père est malade, la mère doit subvenir aux besoins d'une nombreuse famille.

Chacune d'entre nous ne pourrait-elle faire sa part pour leur venir en aide? Permettez-moi, chères lectrices, de compter sur vous une fois encore... Merci.

Nous nous ferons un plaisir d'aller chercher votre colis à domicile. Téléphone 21 816.

Tout envoi doit être adressé à

Mère-Grand,
La Liberté,
Winnipeg.

DIETETIQUE

Depuis déjà assez longtemps, on a compris que la question de l'alimentation, chez les enfants, est de toute première importance, et c'est pourquoi on met tout en oeuvre pour aider les mamans à élaborer des menus bien équilibrés, qui aient la teneur voulue en calories et en vitamines.

Naturellement, jusqu'à l'apparition des premières dents, l'enfant ne connait (ou ne devrait connaitre) que le lait. Jadis, autant par économie que par ignorance, les mères par ailleurs très bien intentionnées, bourraient les petits de pommes de terre écrasées et de soupe au pain, sans jamais penser à les rafraichir par des légumes ou de la verdure.

Heureusement, nous avons changé tout cela: Le jus d'orange, très légèrement acidulé de citron, remplace fort avantageusement le goûter. Le matin et le soir, un demi-verre de jus de tomates est un dispensateur de riches vitamines.

Presque tous les bébés et les enfants aiment les légumes verts, lorsqu'on sait bien les présenter pour les rendre attrayants. Les épinards conservés ont autant de valeur nutritive que ceux qu'on fait cuire au naturel. Tous les médecins les recommandent, mais il arrive que les mamans ne savent pas les préparer, ce qui fait que les enfants les refusent.

C'est cependant assez simple. Au sortir de la boite, il faut égoutter les épinards. Quand ils ont perdu toute leur eau, on les passe au tamis. Cela produit une belle bouillie vert sombre qu'on fait chauffer à feu doux en la maniant de beurre frais. Pour la servir, on la dispose dans un plat creux, en lui donnant, à la fourchette, une jolie forme, et on la décore de rondelles d'oeufs cuits durs et d'une aigrette de persil posée comme un panache, en plein centre. Pas un enfant ne refusera ce plat si joli qui lui fera un bien considérable.

Les carottes, les haricots verts très tendres et soigneusement débarrassés des fils, la salade nouvelle, cuite et préparée comme les épinards sont aussi fort tenants, simples à préparer et parfaits pour la nutrition.

Les fruits, sauf peut-être les fraises, trop acides et qui produisent de l'urticaire, peuvent être donnés aux enfants. Il va sans dire qu'il faut auparavant les laver soigneusement et les débarrasser des noyaux ou des pépins.

Nombreuses sont les mamans qui ont un certain dédain des cervelles ou du foie, de veau, de porc ou d'agneau. Ces viscères sont pourtant bien recommandables, surtout le foie de veau, qui, râclé en pulpe fine, est sans rival. Les cervelles, très fraiches, convenablement dégorgées et cuites à l'eau salée légèrement acidulée par l'adjonction d'un demi jus de citron et d'une bonne cuillerée de vinaigre, donnent à l'enfant tous les avantages de la viande sans ses inconvénients. Quand les cervelles sont cuites et rafraichies, on les épluche et on les réchauffe à feu doux, avec du beurre fin. Cela fond littéralement dans la bouche et les enfants finissent par en raffoler.

Un autre point, toutefois, est capital: c'est de varier les menus des petits et de leur donner à chaque repas quelque chose de nouveau. Ils ont beau aimer un plat, si on le leur sert six jours par semaine, ils finissent par s'en lasser. La meilleure manière est encore de prévoir des menus possibles, de les équilibrer selon la saison et d'y apporter le soin que requiert la santé de ces êtres précieux qui sont notre raison de vivre et notre cher tourment.

Odette OLIGNY.

Conseils utiles

Fonte. — Laver les ustensiles de fonte à l'eau bouillante et les frotter avec un peu de cendre mouillée d'eau.

Aluminium. — On ne doit jamais laver des objets d'aluminium dans de l'eau contenant des cristaux ou de la potasse. Les frotter plutôt avec de la ponce en poudre prise sur un chiffon imbibé d'eau. Rincer soigneusement.

• • •

En préparant des petites quantités de poisson pour la friture, employer une pâte faite de farine et d'eau pour faire adhérer les croûtes. Ce procédé n'altère pas la saveur du poisson le moindrement et on ménage un oeuf.

PROJETS DE VACANCES

Deux mamans échangeaient l'autre jour leurs impressions au sujet des vacances qui seront choses du présent vers le 24 juin.

Madame Minutie ne voyait pas sans crainte approcher la date fatidique qui mettrait ses trois enfants sous sa surveillance immédiate. Comme la maison sera difficile à entretenir, disait-elle; suivait l'énumération des futurs méfaits de sa progéniture.

Madame Bellehumeur après avoir acquiescé à tous les dires de sa compagne entreprit de faire connaitre ses projets pour juillet et août. Les enfants sortiront des classes très fatigués car ils ont bien travaillé: Aussi ai-je l'intention de leur procurer plusieurs distractions: pique-niques, excursions à prix populaire et si possible, séjour à la campagne pour une huitaine. Mais moi aussi j'ai bien travaillé toute l'année et pour que ces vacances ne deviennent pas un surcroit de travail il va falloir qu'ils m'aident.

Ils ne pourront rien faire de bien, murmure Madame Minutie. Au lieu de rester assis, la tête plongée dans les livres, ils vont faire agir leurs bras et leurs jambes, explique Madame Bellehumeur. Ainsi tous les matins, garçons et filles vont faire leur lit; tandis que Madeleine préparera le diner, Jacques viendra avec moi faire le marché; il connaîtra comment choisir les légumes et les fruits, il verra quelle coupe de viande je préfère pour préparer tels mets. Plus tard il me remplacera dans toutes ces courses. Les jours de pluie il mettra ses livres en ordre, rangera ses tiroirs et tous les jours frottera ses chaussures et brossera ses habits.

Ne trouvez-vous pas comme moi, chère amie, que pendant dix mois les enfants se font une idée fausse de ce qu'est la vie de tous les jours? Nous développons leur égoïsme sans le vouloir. Depuis le réveil jusqu'au coucher nous agissons pour eux: nourriture, habillement, chambre en ordre, argent nécessaire, tout leur arrive à temps comme dans les contes de fées.

Hélas, nous ne sommes pas au temps féerique; il arrive aux mamans d'être lasses, aux enfants petits ou grands d'être exigeants, aux grandes personnes d'être à charge à elles-mêmes parce qu'elles n'ont pas appris étant jeunes à se servir, à être utiles. Les idées de Madame Bellehumeur m'ont paru excellentes et voilà pourquoi aujourd'hui les retrouvez-vous sous ma plume.

Evangéline ZAPPA.
(La Bonne Parole)

Joyeuse Fête!

14 juin

Florence Boisjoli, La Broquerie, 10 ans.

15 juin

Rita Fradin, N.-D. de Lourdes, 11 ans.

Ernest Giroux, Girouxville, Alta.

17 juin

Antoinette Guay, Saint-Norbert.

Béatrice Champagne, Saint-Norbert.

Yvette Létourneau, Saint-Eustache, 11 ans.

18 juin

Nora Watson, Saint-Léon.

Marcel Hébert, Saint-Pierre.

Amédée Trudeau, Ile-des-Chênes, 10 ans.

Stella Mélnic, Saint-Norbert.

Florent Gauthier, Sainte-Geneviève.

20 juin

M.-Louise Lamothe, Saint-François-Xavier, 10 ans.

Lucien Trudeau, Ile-des-Chênes, 9 ans.

Marcel Fréchette, Saint-Malo, 11 ans.

Le Coin des Enfants

MES LOCATAIRES

"Monsieur et Madame Grive ont l'honneur de vous faire part de la naissance de quatre petites grives, pétries de grâce et de joliesse".

• • •

Il y avait exactement quatorze jours lundi dernier que Madame Grive, locataire de ma fenêtre, couvait ses jolis oeufs bleus. De temps à autre, je lui jetais un coup d'oeil: elle ramenait sous son ventre les oeufs mignons, les réchauffait avec amour, ne les abandonnait que le temps d'un goûter avec Monsieur Grive.

Lundi soir, chants claironnants et bruits d'ailes inusités chez mes amis. Une telle exubérance ne peut avoir qu'un motif... Je me précipite, soulève le coin du rideau, regarde dans le nid: la coque des oeufs est brisée, quatre nouveaux-nés en sortent, chétifs, dépourvus de plumes. Papa Grive, fou de joie, volète de branche en branche, essaye mille tours d'acrobate et toujours revient admirer les petites boules informes, si jolies à ses yeux. Maman Grive, non moins enthousiaste, nettoie le berceau douillet et lance des "turlute, turlute" à tous les échos.

Elever quatre bébés à la fois n'est pas mince besogne. Les heureux parents se partagent aimablement la tâche. Tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre qui apporte la becquée succulente et d'abord, réveille les petits d'un appel tendre et discret: "Clock"... Voici l'heure! Instantanément, quatre larges becs jaunes se dressent au-dessus du nid. Les premiers jours, chenilles et vermisseaux étaient hachés et moulus avant de s'engloutir dans les gosiers délicats. Aujourd'hui, chaque oisillon reçoit à son tour une becquée formidable dont les résidus sont recueillis par la maman économe.

De l'aube jusqu'à la nuit, ce gentil ménage fait mon admiration. Papa Grive parle-t-il de dinette sur le gazon, complaisante, Maman Grive le remplace sur le nid. Celle-ci manifeste-t-elle le besoin de se restaurer dans le jardin, Papa Grive s'installe au foyer. Il est vrai que la petite maman ne s'absente jamais plus de deux minutes. Elle revient, inquiète, remplit les becs avides de vers frétillants, repousse tendrement Papa Grive, vérifie le bon ordre du foyer et abrite chaudement les petits de ses ailes.

Nos bébés grives ont maintenant onze jours. Ils sont couverts d'un fin duvet d'où sort un petit bec effronté, et débordent le nid familial. Avant peu, il y en aura un ici, un autre là, un troisième et un quatrième plus loin, sur l'appui de ma fenêtre... Alors commencera une guerre d'embuscades avec tout ce qu'elle comporte de roueries. Car il y a un chat gourmand chez le voisin. Ce vilain chat a décidé de s'emparer de mes oisillons; et moi, j'ai décidé de les sauver. Pourvu qu'ils ne dégringolent pas de ma fenêtre avant mon retour, ce soir!...

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Norbert,
Le 1er juin 1934.

Chère Mère-Grand,

Je me suis fait un petit jardin; j'ai semé des pois, des fèves et des radis. Je les arrose deux fois par jour parce qu'il ne pleut pas souvent et il fait très chaud.

Notre bon vicaire, M. Dubuc, qui était malade à l'hôpital, est revenu à St-Norbert. Nous sommes contentes de le revoir au milieu de nous. Une fois par semaine il vient nous faire le catéchisme et nous aimons bien cela.

Nous sommes à nous préparer pour nos examens de la fin de l'année et nous étudions fort.

Le 24 mai c'était congé; nous sommes allées chez les Trappistes dans l'avant-midi, et dans l'après-midi nous sommes allées de l'autre côté de la rivière prendre notre collation. Il y avait de belles fleurs et de beaux arbres; nous nous sommes assises à l'ombre des arbres pour manger.

Votre affectueuse et reconnaissante petite-fille,

Irène CHAMPAGNE,
Grade V.

• • •

Saint-Norbert,
Le 1er juin 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Nous avons eu beaucoup de plaisir le 24 mai; nous avons été chez les Trappistes et dans l'après-midi nous sommes allées de l'autre côté de la rivière. Nous avions l'intention d'aller visiter les Soeurs de la Miséricorde. Vous rappelez-vous, il y a déjà trois ans, vous étiez venue?... Je n'y avais pas été moi parce que j'étais malade, et j'ai eu beaucoup de peine.

Quand nous écrivons Mère-Grand à l'envers, ça fait Grand-Mère. Cela me fait penser à grand'mère qui vient de mourir; combien je suis heureuse de savoir que je suis une de vos petites-filles.

Je vous invite à venir passer une journée au Couvent. J'espère que ça sera le jour de ma fête, le 17 juin qui est aussi celui d'Antoinette Guay. Que nous serions contentes!

Une petite fille qui ne vous oubliera jamais.

Béatrice CHAMPAGNE,
Grade VI.

• • •

Saint-Norbert,
Le 4 juin 1934.

Bien chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ose vous écrire; j'avais cependant bien hâte de le faire, car bien des fois j'avais entendu parler mes petites amis, si fières et si contentes de recevoir des paroles aimables de Mère-Grand.

Je suis arrivée nouvellement à St-Norbert et je suis dans le grade VI. J'aime beaucoup nos bonnes religieuses qui se dévouent pour notre avenir et je suis bien décidée à leur obéir.

Nous avons eu un joli concert le dimanche 20 mai qui a obtenu un succès dépassant toute espérance. Je n'ai jamais assisté à une si belle soirée.

Votre nouvelle petite amie a hâte de vous connaitre plus intimement.

Alma PINVIDIC.

• • •

Mariapolis, Man.
Le 28 mai 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je vous écris cette petite lettre pour vous dire que j'aimerais bien faire votre connaissance.

J'espère que le Bon Dieu vous gardera une longue et sainte vie pour faire du bien à ceux qui souffrent.

Voilà les jouissances de la nature arrivées. Les beaux paysages avec les chants harmonieux des oiseaux. La belle grande herbe verte avec ses fleurs attrayantes.

L'autre matin, en me levant j'ai aperçu perché sur une branche un loriot qui chantait si mélodieusement que je n'avais jamais rien entendu de pareil.

Notre jardin est tout levé. Tous les soirs nous aidons maman à arroser.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Lucille CAYER.

• • •

Mariapolis, Man.
Le 25 mai 1934.

Bien chère Mère-Grand,

Je viens causer avec vous aujourd'hui. Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit. Mais je lis toujours le "Coin des Enfants". J'ai passé mon concours français après avoir beaucoup étudié et à présent je suis désireuse de savoir mes points. Nous sommes à étudier pour passer notre concours de juin. Je vais à la messe pour que Dieu nous bénisse tous.

Bien chère Mère-Grand, nous savons bien que nous allons vous causer une agréable surprise quand vous nous lirez et si vous pouviez nous la rendre en venant nous voir à Mariapolis... Vous seriez la bienvenue. Ou bien encore nous serions tout à fait contentes si vous nous écriviez un petit bout de lettre à nous toutes seules. Nous sommes égoïstes, n'est-ce pas? En tous les cas, c'est parce que nous vous aimons bien et que nous vous aimerons toujours.

Votre aimante petite-fille,

Fabienne POIRIER.

• • •

Mariapolis, Man.
Le 25 mai 1934.

Bonne chère Mère-Grand,

C'est votre petite Angela qui vous revient bien contente. Je suis tout à fait satisfaite de mon année, parce que j'ai travaillé bien fort. Tous les matins, je suis allée à la messe et je ne vous ai pas oubliée.

La Sainte Vierge m'a bien exaucée cette année. Je l'ai priée pour passer mon concours français et je crois que j'aurai mon diplôme. Ensuite maman a été bien malade. J'ai encore prié pour elle et elle est guérie maintenant.

Nous nous préparons pour le beau jour des prix et en même temps pour la fête de Monsieur le Curé.

J'ai bien hâte de vous connaitre. Je serais la plus heureuse des petites-filles si je vous rencontrais une bonne fois.

Votre affectionnée,

Angela POIRIER.

• • •

St-Eustache, Man.
Le 5 juin 1934.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je veux vous écrire et votre histoire de M. et Mme Grive m'a enfin décidée; c'est dire que j'aime bien les oiseaux, et c'est une des raisons qui me font aimer notre petite ferme sur laquelle nous vivons depuis le premier avril.

Comme notre maison est située au milieu d'un beau bosquet d'ormes et d'érables, vous devez vous imaginer à quels concerts d'oiseaux nous assistons, matin et soir. C'est surtout le soir, au coucher du soleil, que nous entendons les plus beaux chants: grives, mésanges, chardonnerets, rouges-gorges s'en donnent à qui mieux-mieux, et nous font penser qu'ils chantent les louanges du Seigneur.

Chère Mère-Grand, je suis une toute petite fille qui aura onze ans le 17 juin; mais depuis le 3, je suis fière de ma petite taille, car en ce beau jour de la Fête-Dieu, j'ai eu le bonheur de représenter un ange au reposoir qui avait été installé devant la résidence de mes grands-parents. J'ai fait ma communion solennelle le 27 mai, et ma petite soeur Gisèle a été confirmée le même jour.

Un grand bonjour de votre petite-fille qui vous aime bien sans vous connaitre.

Yvette LETOURNEAU.

A LA CHASSE AUX INSECTES

(Suite)

La chasse des ruisseaux

Bon nombre d'insectes prennent leurs ébats dans l'eau de nos rivières, de nos étangs, de nos ruisseaux, d'où leur nom d'insectes aquatiques. On les attrape assez facilement au filet. Il s'agit pour cela de promener celui-ci au fond de l'eau. Supposons que vous apercevez un spécimen majuscule, faisant la planche, son gros ventre et sa longue paire de rames au soleil, poussez votre filet avec précaution jusqu'au-dessous de lui, levez un peu, et vous verrez le sous-marin piquer une tête dans le piège.

Il est aussi très fructueux de râteler les bords des étangs. A l'aide d'un râteau, on amène sur la grève les feuilles et détritus et, avec eux, les insectes qui y vivent. Il n'y a qu'à se baisser pour récolter.

Un petit truc qui peut se jouer sur la terre ferme sans danger de bain de pieds malencontreux. Il y a encore des couches chaudes dans les environs de chez-vous? Visitez-les au cours de l'avant-midi, alors que l'eau, pompée par le soleil, s'accroche en grosses gouttes sous le verre des châssis. Vous y verrez des insectes tout penauds d'avoir pris une vitre pour un étang.

Sous les écorces

Les insectes corticoles se chassent surtout en juin et en juillet, dans les vieux troncs d'arbre, dans les souches, sous les écorces. A cet effet, on se munit d'un écorçoir qui pourra être, soit un fort couteau, soit une vieille lime aiguisée. Etes-vous en face d'une souche dépourvue d'écorce, la chasse peut y être fructueuse. Il vous sera utile d'avoir une hachette pour fendre le tronc dans le plus dur. Allez-y doucement afin de ne pas taillader les habitants. Mais, me direz-vous, pourquoi ne pas chercher dans ces trous dont la buche est criblée? Pourquoi? parce que ces logis-là sont vides: l'insecte, à l'état parfait (c'est-à-dire qui n'a plus aucune transformation à subir) se creuse une issue pour sortir, jamais pour rentrer. . . C'est fort, hein!. . . Sur ma parole, croyez donc qu'il faut dénicher les bêtes des trous qu'on ne voit pas. Toutefois, vous pouvez vous risquer à fouiller une galerie fraichement percée. Vous courez une chance que l'hôte de l'endroit soit encore dans sa demeure; un sous-bois servant de pacage aux animaux domestiques est plutôt pauvre en insectes corticoles.

Parfois, en levant une écorce ou en démolissant une souche, vous apercevrez, tournoyant sur son abdomen, un gentil petit être, blanc comme du lait, on dirait un bébé emmaillotté: c'est la nymphe d'un insecte. Il faut à tout prix récolter ces pupes pour les faire éclore à la maison dans une boite remplie de sciure de bois humide. Manoeuvrons délicatement. A cette période de formation, l'insecte est très fragile, et le moindre choc peut lui être funeste. C'est dire qu'il ne faut pas mettre les nymphes dans vos bouteilles à poison. Une boite quelconque, remplie d'ouate, sera un berceau moelleux où la nymphe dormira tranquille jusqu'à la maison.

Toutes les espèces d'arbres ne sont pas également habitées par les insectes. Ainsi le bouleau merisier et les autres bouleaux en abritent rarement, alors que l'érable, le pin, le sapin, les conifères en général en fourmillent.

Frère EUCHARISTE, C.S.C.
(Le Devoir)

(à suivre

UN PETIT MOT...

Avec quelle joie j'ai parcouru vos petites lettres, chefs-d'oeuvre de grâce et d'amabilité! Je vous suis vraiment reconnaissante de l'affection et de la confiance que vous me témoignez, chers enfants, et laissez-moi vous dire que je suis toute fière de travailler pour vous.

Nombreuses sont les promesses d'une visite au cours de l'été... Combien d'entre vous y resteront fidèles? J'attends...

Anna Beaudry, Irène Champagne, Yolande Millier, Verna Pappenfus, Antonia Girouard, Juliette Ouimet, Béatrice Champagne, Dora Ouimet, Lina Patenaude, Bernadette Leclair, Alma Pinvidic, couvent de Saint-Norbert.

M.-G.

Suzette est pratique

Depuis quelques jours, elle possède un petit frère.

—On m'a proposé de l'acheter, lui dit son père pour s'amuser. Faut-il le vendre?

— Oh! non, répond Suzette, il faut attendre qu'il soit plus grand, tu le vendras plus cher.

• • •

A propos d'ampoules

On pose l'électricité dans l'appartement.

Lili.—En quoi sont-elles les lampes?

L'électricien.—En verre, ma petite demoiselle.

Pierrot.—Mais non, maman a dit tout à l'heure qu'elles étaient en poules.

• • •

Quel est ce coup?

— Maman, j'ai reçu un coup de fusil.

— Pas possible!

— Si c'est Albert qui a pris son fusil par la crosse et m'a donné un coup.

— On n'appelle pas cela un coup de fusil.

— Ah! oui, c'est un coup de canon.

A Travers les Centres Français

Nos correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-PIERRE JOLYS

L'abondance des matières dans la chronique de cette semaine oblige votre correspondant à être plutôt bref sur chaque sujet.

Jeudi le 31 mai avait lieu dans notre salle paroissiale, sous les auspices du Comité paroissial de l'Association d'Education, une partie de cartes dont les revenus seront affectés à solder les dépenses de l'envoi de délégués au prochain congrès. L'assistance n'a pas été aussi nombreuse que l'on aurait pu le désirer. Par contre, la partie récréative et artistique du programme, préparée par un groupe de dames de la paroisse, avec le concours des élèves des deux écoles du village, a été très élaboré et bien réussi. M. Pinvidic, de St-Norbert, a vivement intéressé et récréé l'auditoire par des chants bien choisis et bien rendus.

* * *

Dimanche, solennité de la Fête-Dieu, Mgr Turquetil nous faisait l'honneur d'une visite. La messe pontificale a été chantée par le Vicaire Apostolique bien connu, accompagné du Père Provincial des Oblats et de quatre autres prêtres. Son Excellence a bien voulu adresser la parole à l'auditoire avide de l'entendre parler de ses missions, les plus pénibles peut-être de l'univers entier. Nous espérons que Monseigneur reviendra nous entretenir de nouveau de ses travaux.

Le Saint-Sacrement a été exposé durant tout l'après-midi. Menacée par le double fléau des sauterelles et de la sécheresse, la population s'est empressée au pied de l'autel. Rarement on a vu autant d'adorateurs se succéder auprès du Saint-Sacrement. Pendant que les uns priaient, les autres travaillaient au décor du parcours et d'un reposoir, en vue de la procession solennelle qui a eu lieu à sept heures et demie. Cette procession s'est faite avec un ordre et une piété qui ont excité l'admiration de tous.

* * *

Lundi nous arrivait le R. P. Dussault pour nous donner une séance cinématographique sur le travail accompli par les Oblats dans les missions de l'Ouest Canadien. Divers contre temps n'ont pas permis à une première représentation d'avoir, dans l'après-midi, tout le succès désiré. Une seconde représentation a eu lieu dans la soirée; celle-ci a trouvé salle comble. Les spectateurs ont bien goûté les séances présentées; c'est dans un religieux silence que l'on a accueilli le spectacle des ouvriers et des ouvrières qui se dévouent à la vigne du Seigneur au milieu de nos Indiens. C'est un coin du voile soulevé sur les travaux immenses accomplis par nos missionnaires depuis près d'un siècle.

* * *

Enfin, parlons encore pour la dernière fois de notre grande fête de St-Jean-Baptiste, le 20 juin prochain. Le programme, tel qu'on le trouve sur l'affiche destinée à annoncer cette fête, est assez éloquent par lui-même. Citons-le en entier:

A.M. — 9 h. 30: Grand'messe, sermon de circonstance, choeur de 300 voix.

11 h.: Procession de chars allégoriques. Motifs patriotiques et historiques.

12 h.: Diner sous bois, table d'hôte de 200 convives.

P.M. — 2 h.: Amusements. Tournoi de balle-au-camp; équipes de St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Elisabeth, Ste-Agathe. Courses, chevaux au galop, chevaux trotteurs, bicyclettes, automobiles, jeux divers.

6 h. 30: Souper.

8 h.: Concert, chorale; discours, danses antiques, feu de la St-Jean, chants populaires, feu d'artifice, fanfare. Entrée, adultes, 25 sous.

Il est bien entendu que tous, surtout les dignitaires ecclésiastiques et civils et les Canadiens français, qu'ils aient ou non des connaissances ou des amis à Saint-Pierre, sont invités à se joindre à nous pour prendre part à cette fête. Les membres de la paroisse se feront un plaisir de leur rendre leur visite le plus agréable possible.

ECOLE DES GARCONS

Tableau d'honneur pour le mois de mai

Grade VIII — Léon Gagné 85%; Augustin Joubert, 84%.

Grade VII (A) — J.-B. Mulaire, 91%; Aurèle Préfontaine, 90%.

Grade VII (B) — Armand Côté, 90%; Edmond Turenne, 89½%.

Grade VI—Marcel Côté, 91%; Victor Joubert, 90 2-3%; Lionel Tessier, 90 2-3%; Edouard Côté, 90%.

Grade V—Noel Rougeau, 82%; Jules Perreault, 77%.

Grade IV—Jean Lahaie, 85%; Gabriel Tétreault, 81%; Oswald Carrière, 79%.

Grade III—Roland Peloquin, 88%; Germain Lavergne, 85%; Lucien Gagné, 82%.

Grade II — Maxime Desaulniers, Roland Rajotte.

Grade I (A) — Edouard Laroche, Paul Turenne.

Grade I (B)—Gilbert Préfontaine, Albert Tessier.

Cours Préparatoire — Jean Turenne.

STARBUCK

Starbuck se prépare à commémorer le 25e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse. Voici le programme des fêtes:

Dimanche le 17 juin à 10 h. 30, grand'messe solennelle à laquelle S. E. Mgr A. Béliveau assistera au trône. Le R. P. J. Béliveau, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, prononcera le sermon de circonstance.

Mardi le 19 juin, pique-nique paroissial sur le terrain Dauphinais, à un mille à l'Ouest du Village. Le soir, dans la salle Johnson, soirée dramatique et musicale.

Mercredi le 20, grand'messe d'action de grâce à 10 h., célébrée par M. l'abbé H. Hogue, curé d'Elie et curé de Starbuck de 1908 à 1916. S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, assistera au trône et recevra les hommages de la paroisse.

Le R. P. Desjardins, S.J., du Collège de Saint-Boniface, donnera le sermon de circonstance.

Au pique-nique de mardi, il y aura des prix pour balle-au-camp et balle-molle, pour courses, etc. Venez vous réjouir avec nous.

Bienvenue à nos amis des paroisses voisines.

Le Comité de Réception.

SAINT-LAURENT

La Fête-Dieu a amené les belles cérémonies de la procession du Saint-Sacrement; elles eurent lieu le jeudi 31 mai au couvent et à la paroisse après la grand'messe du dimanche 3 juin. Suivies avec recueillement et piété, elles seront un gage de bénédictions célestes pour la paroisse.

* * *

M. l'abbé Antoine D'Eschambault était de passage à Saint-Laurent ces jours derniers.

* * *

Nos fermiers qui avaient eu le malheur de passer au feu sont à se rebâtir. M. J. Boucher bâtit complètement une résidence nouvelle, alors que M. Alf. Colliou se relève aussi de ses ruines.

* * *

Vu la sécheresse qui sévit dans l'Ouest, on reçoit plusieurs demandes d'informations sur la possibilté de s'établir dans le district. La région est bien propice à l'élevage.

FORT GARRY

M. l'abbé Landreville, chapelain du Sanatorium de St-Boniface, était en visite au presbytère la semaine dernière, avant son départ pour l'Est où il a l'intention de visiter Montréal, Québec et Ste-Anne de Beaupré.

* * *

Peu de personnes savent que notre paroisse possède un très beau cimetière de plusieurs acres. Situé sur les bords de la rivière Rouge, ombragé de beaux arbres, c'est vraiment le "champ de repos". M. le Curé Cournoyer dirige les travaux exécutés par des paroissiens de bonne volonté. Un dévoué paroissien, au sens artistique, a fait une immense croix qui domine les tombes. On espère que les travaux seront bientôt achevés.

Samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, sur le terrain du presbytère, aura lieu un "Garden Party". Nul doute que les paroissiens se feront un devoir de faire de cette fête champêtre un vrai succès.

* * *

Lundi soir, le R. P. Dussault, O.M.I. est venu à Fort Garry montrer les films "Aux Glaces Polaires". Ceux qui étaient présents sont reconnaissants à M. le Curé de leur avoir procuré une soirée si intéressante et si impressionnante.

LETELLIER

Renouvellement de Mission

La semaine dernière, les RR. PP. Parent et Paré, rédemptoristes, sont venus faire dans notre paroisse le renouvellement de la mission. Les paroissiens ont suivi avec une grande ponctualité tous les exercices; les communions furent très nombreuses.

* * *

Les Quarante-Heures eurent lieu en même temps, se clôturant le jour de la fête du Sacré-Coeur qui fut dignement célébrée.

Sous la direction de M. Zotique Granger, quelques chantres exécutèrent une messe en parties qui fut répétée dimanche, rehaussant les cérémonies de ces jours de prières. Mlle Alice Desautels touchait l'orgue.

* * *

Les prières pour la pluie furent agréables à Dieu, et nous avons été exaucés; des averses assez abondantes sont venues ramener l'espoir dans le coeur de nos bons cultivateurs qui voyaient avec peine dépérir le fruit de leur travail.

N'oublions pas de rendre grâce à Dieu de ses bienfaits, et efforçons-nous d'observer les conseils de ces dévoués religieux qui nous ont montré le chemin du ciel et les moyens à prendre pour y parvenir.

Le premier jour des Quarante-Heures les élèves du couvent exécutèrent le chant sous la direction des religieuses.

AUBIGNY

Dimanche le 10 juin, une grande surprise était réservée à M. et Mme Charles Roy. Au retour de la messe, ils ont été reçus avec joie par leurs enfants pour prendre le diner avec eux à l'occasion de leur 32e anniversaire de mariage.

* * *

Les jeunes d'Aubigny se sont rendus à McTavish pour une joute de balle-au-camp. Le résultat a été de 10 à 0 en faveur d'Aubigny.

Mlle Denise Robert est de retour parmi nous pour quelques jours.

SAINT-NORBERT

Ecole des garçons

Grade XII—Joseph Moreau, Paul Lord. Application, Fred Krym.

Grade XI—Adonai Lamoureux, Lucien Charette. Application, Adonai Lamoureux.

Grade X—Henri Trottier, Alphonse Girard. Application, Henri Trottier.

Grade IX—Douglas Brown, André le Moissac. Application, André de Moissac.

Grade VIII — Lorne Greenwood, Isaie Girard. Application, Willie Jendyrowich.

Grade VII—Philippe Lord, Benoit Delisle. Application, Gaston Lamoureux.

Grade VI — Clifford Greenwood, Bruno Cormier. Application, Stanley Jendyrowich.

Grade V — Denis Delisle, Roméo Blais. Application, Tommie Earley.

Grade IV—Florent Verreault, Gérald Verreault. Application, Henry Balakowski.

Grade III —Ange-Albert Cormier, Gaëtan Cormier. Application, Gustave Landry.

Grade II — Jean-Emile Paillé, Roland Véry. Application, Jean-Paul Lemire.

Grade I — Albert Paillé, Arthur Zaste. Application, Roger Brossard.

Grade I (B)—Marcel Monchamp, Joseph Charette, René Leclair.

SAINTE-AGATHE

Le Bon Dieu vient de rappeler à Lui une paroissienne bien connue et estimée de tous, dans la personne de Mme Adonias Alarie, née Cordélia St-Onge, décédée le 4 juin à l'âge de 60 ans.

Mme Adonias Alarie laisse le souvenir d'une chrétienne admirable: sincèrement pieuse, elle sut élever ses enfants dans la crainte du Bon Dieu; douée d'une grande bonté, elle gagnait l'affection de tous ceux qui l'approchaient. D'une nombreuse famille de dix-sept enfants, six lui survivent: trois garçons, MM. Amédée, Antoine et Hormisdas, de Ste-Agathe; trois filles, Mme Marc Leclaire, née Agathe, de St-Adolphe; Mme Mathieu Lemoine, née Antoinette; Mme Armand Gratton, née Berthe, de cette paroisse.

Mme Adonias Alarie faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et était membre de l'Amicale Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Comme témoignage de sincère affection, de riches bouquets spirituels furent offerts pour le repos de son âme et un grand nombre de parents et d'amis venus des paroisses environnantes assistaient aux funérailles. Celles-ci eurent lieu jeudi, le 7, à 10 heures. Un long cortège accompagnait la dépouille mortelle à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. le curé E.-B. Rocan. Assistaient au choeur: MM. les curés A. Beaudry, d'Aubigny, J. Laurin, de St-Adolphe et J.-M. Mireault, de La Salle.

Les porteurs, six petits neveux de la défunte, étaient: MM. Albert Lemoine, Adhémar Dumesnil, Amédée St-Onge, Henri St-Onge, Emile Bilodeau et Raymond Lemoine.

La famille Alarie remercie tous ceux qui lui ont témoigné des sympathies dans son récent deuil.

LORETTE

Fête-Dieu

La grande procession a eu lieu à la Fête-Dieu. Tout s'est fait simplement et pieusement. Les reposoirs avaient été dressés chez M. le Dr T. Royal et chez Mme C. Jeanson. La température s'y prêtait admirablement. M. le curé officiait. Nous n'étions pas en état de faire des préparatifs extraordinaires, mais tout était bien propre et en ordre sur le parcours de la procession; de la verdure et de petits et grands pavillons aux demeures devant lesquelles nous passions. La procession s'est fait aussi pieusement; tout le monde accompagnait le Saint-Sacrement et priait à haute voix, tandis que les chantres ne s'épargnaient pas dans la tâche à accomplir; et surtout nous ne voyions pas ces groupes de curieux, qui dévisagent les passants et s'amusent à photographier.

Communion solennelle

Elle a eu lieu vendredi, en la fête du Sacré-Coeur. Il y avait 46 communiants. Le soir avait lieu la rénovation des promesses du baptême et la consécration à la Sainte Vierge.

Quarante-heures

Nous avons nos Quarante-heures dimanche, lundi et mardi.

Fête de paroisse

Nous aurons une petite fête de paroisse à la fin de la semaine. Le programme en a déjà été publié, dans un numéro précédent de la "Liberté". La fête se terminera dimanche après-midi par la bénédiction d'une croix souvenir, à l'endroit où débuta la paroisse, l'ancienne propriété du premier Canadien établi à Lorette, Jean-Baptiste Gauthier. C'est là que se disait la messe au temps où Lorette n'était que mission; là s'ouvrit la première école par le dévouement de Mme Gauthier; là fut établi le premier bureau de poste; là enfin fut organisé le conseil municipal Taché.

Pique-nique

Il y aura un pique-nique le 16 juin, à l'occasion du cinquantenaire de la paroisse. Des repas se donneront depuis midi jusqu'au soir. Tout se tiendra sur le terrain de l'école Lorette-Centre. Le prix d'un repas sera de 25 sous.

Nos malades

Mmes Onésime Manaigre, Arthur Goulet et Alphonse Therrien sont à l'Hôpital de St-Boniface, de même qu'un jeune Chaput, qui a dû subir une opération.

OTTERBURNE

Fête-Dieu

Cette belle fête en l'honneur de Jésus-Hostie ne passe pas inaperçue à la Maison Saint-Joseph. L'occasion est excellente pour aviver dans l'âme de nos enfants le respect et l'amour qui sont dus à Notre-Seigneur caché sous les Saintes-Espèces.

Cette fête est choisie comme jour de la communion solennelle. Plus de trente de nos garçons furent préparés soigneusement à cette sainte action. Le Père Directeur a tenu à faire subir lui-même l'examen oral du catéchisme, et un diplôme d'instruction religieuse sera décerné aux méritants le jour de la distribution des prix.

Donc le 31 mai, à 6 heures, nos garçons s'approchèrent avec ferveur de la Sainte-Table. Le Père Directeur adressa une chaleureuse allocution et offrit le Saint-Sacrifice de la Messe. Des cantiques de circonstance furent exécutés avec piété par nos enfants. Ce fut grand congé, jour de réjouissance, qui se termina par la procession du Très Saint-Sacrement, que l'on fit dans le vaste jardin et la pépinière. Le Père Directeur portait l'ostensoir. Il était assisté du Père A. Denis, C.S.V., aumônier, et de M. l'abbé E Daigneault, prêtre.

S. Exc. Mgr Turquetil, O.M.I.

Le vénérable Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson, nous a fait l'honneur d'une visite, dimanche, le 3. Visite trop brève pour une première. Aussi nous entretenons l'espoir qu'un jour ce grand évêque du Nord saura trouver le temps de venir encore nous édifier, nous réjouir, nous bénir. Le R. P. Jos. Magnan, O.M.I., supérieur provincial, accompagnait Son Excellence. M. le curé de Saint-Pierre conduisait nos distingués visiteurs.

Vacances

Nos enfants travaillent ferme à la préparation de leurs examens qu'ils subiront les 21, 22 et 23 juin. Le dimanche, 24, le Père Directeur présidera à la lecture des notes et à la distribution des prix. Dans l'après-midi, les parents ou tuteurs qui désireraient venir chercher leurs enfants ou protégés pourront le faire.

La plupart de nos orphelins demeurent avec nous pendant les vacances. Ils suivent un règlement spécial qui assure le repos tout en prémunissant contre l'oisiveté.

Départ pour l'Est

Le Révérend Père Provincial appelle le Père Lesage, directeur, à suivre les exercices d'une retraite de 30 jours qui sera prêchée au Collège Bourget, Rigaud, Qué., du 1er juillet au 1er août. Le Clerc de Saint-Viateur est obligé de suivre ces exercices de St-Ignace, une fois dans sa vie. Le départ du Père Directeur est fixé au 28 juin a.m. Il sera accompagné du Frère Emile Bourgault, C.S.V., qui ira visiter ses confrères, parents et amis avant de quitter le Canada pour la Chine, en septembre prochain.

Décès de M. Israël Latour

Il s'agit du père de notre R. P. Provincial. Il est décédé à Ste-Elisabeth, Qué., paroisse voisine de Joliette. Ses funérailles eurent lieu au même endroit, mercredi, le 6. Le vénérable défunt était âgé de 78 ans. Nous présumons que les membres de l'Amicale Saint-Joseph aimeront à se joindre au personnel de la Maison Saint-Joseph pour offrir au Révérend Père Provincial des Clercs de Saint-Viateur et aux membres de sa famille des sympathies sincères et de ferventes prières.

La bête du concombre—un ennemi dangereux

La bête rayée du concombre est un des premiers insectes qui attaquent les plantes du jardin. C'est un petit insecte de ¼ de pouce de longueur qui se nourrit de certaines plantes comme les concombres, citrouilles, courges, melons, etc. Le corps est de couleur jaune, la tête est noire et il y a sur le dos trois raies noires longitudinales. Cet insecte attaque les plantes bientôt après qu'elles ont levé. Il ronge les feuilles par le dessous, les détruisant souvent complètement si bien que les plantules meurent rapidement.

Les producteurs qui ont de grandes planches de ces plantes feront bien d'y avoir l'oeil pour découvrir la première apparition de la bête du concombre, afin d'instituer immédiatement les moyens de protection si cet insecte cause des dégâts appréciables.

Un traitement efficace consiste à saupoudrer les plantes avec un mélange d'arséniate de chaux et de gypsum (plâtre) à raison d'une partie du premier pour 20 parties (par poids) du dernier. Ces jeunes plantes doivent être parfaitement recouvertes, aussi bien sur le dessus que sur le dessous des feuilles, car les insectes se trouvent à ces deux endroits. On peut remplacer le plâtre par de la chaux hydratée, mais la chaux a une tendance à interrompre temporairement la croissance des plantes et celles-ci se rabougrissent.

Pour réussir il faut commencer à saupoudrer à la première apparition des insectes, car ceux-ci opèrent très vite et causent souvent de grands dégâts avant que le producteur s'aperçoive de leur présence. Trois ou quatre applications à quelques jours d'intervalle, suivant la violence de l'attaque, suffisent généralement pour tenir les insectes en échec.

LE CHANGE

12 juin

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	5.0276
Franc français	0.0659
Franc suisse	0.3234
Belga belge	0.2327
Lire italienne	0.0857
Couronne suédoise	0.2593
Couronne norvégienne	2.2554
Couronne danoise	0.2281
Mark allemand	0.3843
Couronne hollandaise	0.6756

LE MARCHE

12 juin

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.00—$5.25
Moyens	$3.00—$3.75
Ordinaires	$1.50—$2.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.50—$4.50
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Moyens	$3.00—$3.75
Vaches—	
Bonnes	$2.75—$3.00
Moyennes	$1.75—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	.75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$8.50
Boucherie—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.00
Très pesants	$5.75
Légers et maigres	$7.00—$8.25
Truies No 1	$5.75
Truies No 2	$5.25
Inférieurs	$3.50—$4.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux	
Bon poids moyen	$8.00
Ordinaires	$4.00—$6.00
Moutons	
Bon poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50
Bons, pesants	$1.75—$2.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.20
Crème—	
Table	.19
Spécial	.17
No 1	.15
No 2	.12
Oeufs (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.14
Grade C, la douz.	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.60
2 sacs de 49 livres	$2.67½
4 sacs de 24 livres	$2.82½

Ces prix sont pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$20.00
Moulée. La tonne	$21.00
Gruau—	
La sac de 80 livres	$2.85
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros) Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.55
(Détail) Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.60

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

109, Edifice Grain Exchange

Prix déchargé à Port William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 10 juin 1934

GRAINS	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8	Samedi 9	Lundi 11
Blé No 1 Nord	77⅝	77	76⅛	77¼	77⅛	77⅝
2 Nord	74⅜	73¾	72⅞	72⅞	73⅞	74⅝
3 Nord	71½	70⅝	70⅛	71⅛	71	71⅝
Avoine 2 CW	36⅞	36⅜	36⅛	36⅛	36⅞	37¾
3 CW	34⅞	34⅜	34⅛	3v	34⅝	35½
Orge 3 CW	42½	42	41½	41½	41½	42¾
4 CW	40	39½	39	39	39½	40
Lin 1 NW	164	165¼	162	160	161½	164½
2 CW	160	161¼	158	156	157½	160½
Seigle 2 CW	51¼	50⅛	50	51	52¼	53¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	77⅝	77	76⅛	77¼	77⅛	77⅝
Avoine 2 CW	36⅞	36⅜	36⅛	36⅛	36⅞	37¾
Orge 3 CW	42½	42	41⅝	41⅝	41⅝	42½
Lin 1 NW	164	165¼	162	160	161½	164½
Seigle 2 CW	51⅝	50½	50½	51⅝	52⅝	53⅝
Options						
Blé Juillet	78½	77⅝	76⅞	77⅞	77¾	78½
Oct.	80¼	79⅝	78¾	79⅝	79⅝	80⅜
Déc.				80⅝	80⅝	80½
Avoine Juillet	37⅝	37⅛	36⅞	36⅝	37⅝	38¼
Oct.	38⅝	38	37⅝	37⅛	37⅛	37⅞
Déc.				36½	36⅝	37
Orge Juillet	43¼	42⅝	42¼	42¼	42⅛	43
Oct.	45⅝	44⅞	44½	44⅛	44⅛	44¼
Déc.						
Lin Juillet	164	165¼	162	160	161½	164½
Oct.	164	165⅝	162⅝	160⅛	162	165¼
Déc.						
Seigle Juillet	52⅝	51¼	51⅛	52	53⅛	54⅛
Oct.	55⅛	54	53⅝	54⅝	55⅝	56⅛
Déc.						

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 49

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

(Suite)

—Que veniez-vous faire ici?

—Profitant de la liberté que me laissait l'expiration d'un premier engagement je venais satisfaire à une promesse faite à une famille que je croyais honnête, méditer sur les lieux les moyens d'arracher ce pays au pouvoir de l'Angleterre, et soustraire ses habitants au traitement infâme qu'ils subissent aujourd'hui.

—Y avait-il entente entre vous et votre commandant?

—Non.

— Où avez-vous laissé le corps dont vous formiez partie?

—Sur le territoire français.

—Mais à quel endroit?

—C'est une question qui peut s'adresser à un transfuge; mais comme elle n'est pas nécessaire au jugement que vous devez prononcer sur moi, je n'y réponds pas.

—La réponse pourrait peut-être alléger la sentence... vous sauver de la mort...

—Je ne tiens pas à ces adoucissements.

—Mais vous oubliez qu'il y a des moyens plus effectifs que de simples questions, pour contraindre les criminels à répondre... Il y a aussi des genres de mort qui punissent davantage ceux qui refusent de parler...un homme a sans doute la faculté de se taire, mais il a aussi celle de souffrir...

—Je vous comprends: vous me menacez de la torture, pour faire dire des choses qui ne peuvent ni m'incriminer davantage ni me disculper à vos yeux; vous voulez des révélations qui ne peuvent compromettre que des gens que vous n'avez pas à juger et qui ne relèveront pas de longtemps de votre tribunal, je l'espère; eh! bien, je ne suis pas plus un déserteur qu'un espion: vous ne délierez pas plus ma langue avec des menaces qu'avec des promesses; essayez des moyens que vous croyez dignes de votre humanité; après ceux dont vous avez fait usage pour vous délivrer d'une population inoffensive, je ne suis pas enclin à embellir d'avance mon supplice. Je m'attends à tout.

Ici les trois juges se consultèrent à voix basse durant quelques instants, après quoi l'interprète reprit la parole:

—Jacques Hébert, vous, êtes un traître à la nation anglaise; vous avez répandu le sang de vos concitoyens, et vous avez été arrêté sur le territoire anglais au moment où vous veniez, comme un conspirateur organiser la révolte des sujets britanniques. Vous êtes coupable d'un crime de haute trahison... Avez-vous quelque chose à dire pour votre défense?

—Rien... pour me sauver de la mort... J'affirme seulement, devant votre tribunal et devant Dieu, que je ne me reconnais pas coupable de trahison contre mon pays, ni de conspiration contre l'autorité de mon gouvernement; je ne suis ici qu'un ennemi malheureux. Il y a près de six ans, je partis avec mon père; il allait s'établir sur une terre qu'il croyait appartenir à la France; j'étais alors un enfant mineur, j'obéissais à l'autorité paternelle. Nous quittions, d'ailleurs, un pays qui, aux termes de toutes nos conventions, était indépendant de l'autorité du roi. Nous le quittions à cause des empiètements injustes que vos gouverneurs prenaient sur nos droits prescrits et légitimes, nous fuyions pour nous soustraire à des actes tyranniques de tous les jours, et pour ne pas prêter des serments qu'aucune nation ne peut exiger d'un peuple auquel elle a reconnu les prérogatives des nations. En vous jurant notre allégeance, nous devenions également traîtres à la France; nous ne l'avons pas voulu, car de ce côté se trouvait, de plus, notre sang; c'eût été non seulement une trahison mais encore une profanation qui répugnait à tous nos sentiments; nous avons préféré sacrifier tous nos biens plutôt que de commettre ce crime contre nature. Où est la trahison?... chez nous, qui n'étions pas citoyens anglais, puisque nous n'étions pas liés par le pacte du serment? ou chez vous, qui après nous avoir laissés jouir pendant quarante ans de droits conférés par un des représentants de votre roi, voulûtes les violer, et nous forcer de manquer aux devoirs sacrés qui nous liaient à notre ancienne patrie? Chassés par votre injustice, accueillis sous le drapeau de la France, nous devions l'offrande de notre vie au pays qui nous donnait sa protection; aussi, quand la guerre s'est élevée entre nous, je n'ai pas balancé, j'ai offert mes services à la nation qui était seule la mienne à tous les titres; et celle-là seule aurait eu le droit de m'appeler traître si je lui eusse refusé le soutien de mon bras. Ah! je suis fier de l'avouer, et c'est aujourd'hui ma seule consolation, je n'ai senti d'autres désirs que celui de vous chasser de cette terre aimée que vous m'aviez ravie: la fortune a voulu que tous mes efforts fussent perdus... Eh bien! si le malheur de faillir dans sa tâche était un crime celui-ci serait le plus grand qu'il me resterait à déplorer!... Quand vous m'avez arrêté, encore une fois, je venais, non pas avec la conscience d'un sujet révolté mais avec les convictions d'un homme devenu libre par les actes de votre mauvaise foi, par votre infidélité à vos engagements; je venais organiser la résistance, essayer d'arracher mes concitoyens au sort affreux que je pressentais, soustraire au moins à votre tyrannie quelques êtres qui m'étaient restés plus chers... Mais il était trop tard!... vous avez consommé votre oeuvre par un infâme guet-apens; et ceux en qui j'avais le plus espéré s'étaient avilis!... Maintenant, je n'attends plus que ma sentence...

—Nous allons vous la lire, dit George en prenant devant Winslow le papier sur lequel elle était écrite en anglais; il la traduisit ainsi:

"Jacques Hébert, vous êtes condamné à être fusillé, le neuvième jour de ce présent mois, à 9 heures du soir, sur la ferme de la nommée Marie Landry.

La justice de notre Roi veut que cette terre qui vous a vu naître et qui vous a nourri, boive votre sang coupable.

"La justice de notre Roi, pour inspirer une crainte salutaire à tous ceux qui seraient tentés d'imiter votre exemple, veut encore que votre corps soit jeté à la rivière avec un boulet attaché au cou, afin que personne ne puisse lui donner une sépulture chrétienne."

—Maintenant, le tribunal désire savoir si vous avez quelque chose à lui demander, quelques aveux à faire...

Jacques avait écouté sans sourciller et même, avec une apparence de satisfaction, les premiers mots de sa sentence; mais quand il entendit nommer le lieu de son exécution par celui qu'il regardait comme son rival triomphant il sentit l'indignation monter violemment à son front:

—Solliciter quelque chose?...vous implorer?...s'écria-t-il, et que vous demanderais-je que vous voudriez m'accorder? Non, ce désir de votre tribunal n'est qu'une hypocrisie; vous voulez me laisser encore une occasion d'accomplir quelque lâcheté...vous désirez voir si cette sentence ne produira pas quelque faiblesse dans mon âme. Vous attendez des révélations...des aveux perfides... Eh bien! détrompez-vous, si vous avez cru que les raffinements de cruauté dont vous allez entourer ma mort pourraient ébranler mes résolutions. M. Gordon, j'étais tenté de vous remercier en apprenant que le tribunal fixait un jour si proche pour mon exécution; je vous attribuais le mérite de cette prompte délivrance, parce qu'il me semblait que vous étiez le plus intéressé à me rendre ce service. Mais en appréciant les dispositions toutes particulières que vous avez prises pour rendre ma mort pénible et qui ont un cachet de malice trop individuelle pour être attribuées à d'autres qu'à vous, je ne puis vous regarder que comme le plus lâche des hommes. Qu'avez-vous donc fait à ces Landry, pour qu'ils aient pu croire à votre générosité... Comment donc avez-vous pu cacher assez votre âme pour qu'ils aient consenti à s'avilir jusqu'à accepter votre amitié? Il ne suffisait pas à votre gouvernement de me tuer, vous avez voulu empoisonner mes derniers moments!... Mettre de l'amertume, de la haine, du désespoir dans le coeur d'un mourant, c'est vil cela, c'est d'une bassesse infernale! Vous avez cru qu'il me serait trop doux de mourir à l'écart, au milieu des ténèbres, dans l'oubli... de mourir sans souvenirs!... et vous avez décidé de me frapper devant cete maison où mes parents m'ont enseigné leurs vertus que ma fiancée a reçue comme votre butin avec vos faveurs, qu'elle habite... où vous irez peut-être vous établir avec elle!...

George s'était levé, hors de patience, mais comme lié et torturé par les passions contraires qui se heurtaient en lui-même. Il était aveuglé, étourdi par cette situation fatale où l'avaient jeté ses liaisons, ses inconséquences et les actes honteux de son gouvernement, où il s'enchevêtrait toujours plus quand il espérait en sortir.

Dans le premier moment de l'interrogatoire, les sentiments élevés de Jacques avaient conquis son estime, et il s'était senti disposé à rendre à ce malheureux un peu de bonheur qu'il lui avait ravi. Mais les paroles de mépris et les accusations qu'il venait d'entendre lui ôtèrent tout sentiment de pitié et de justice. D'un autre côté, il était exaspéré de servir toujours d'instruments aux barbaries de l'Angleterre. Repoussé de ceux qu'il aimait, complice apparent de ceux qu'il détestait, serviteur d'une mauvaise cause, en butte à des soupçons humiliants, s'abhorrant lui-même, il se sentait gagné par les fureurs de la rage; il était prêt à commettre des actes de folie, à se précipiter sur quelqu'un, à frapper partout, sur Jacques, sur ses voisins, sur lui-même. Mais Winslow ne lui en laissa pas le temps; il comprit aux paroles de Jacques et à la tourmente du lieutenant, que le procès allait prendre des développements tout à fait inutiles à l'intérêt du tribunal et du gouvernement, et il ordonna aux gardes de reconduire le prisonnier dans son cachot.

En se retrouvant dans les ténèbres et le silence, Jacques éprouva quelque satisfaction d'être délivré de la présence de ces hommes détestés, dont la vue apportait toujours le trouble dans son âme, en soulevant l'orage assoupi de ses passions.

—Il me reste au moins une pensée consolante, se dit-il, après s'être remis un peu de ses émotions; je vais être bientôt délivré de l'étreinte de ces monstres; la mort va me tirer de ce trou, va briser ces fers!... C'est demain le 9 septembre, c'est le dernier de mes tristes jours!...

Puis il se mit à réfléchir profondément sur cet acte final du drame de sa vie.

Un jour!... c'était bien peu pour oublier tout le mal que les hommes lui avaient fait, et pour se préparer à mourir comme le Christ a enseigné aux hommes à le faire; pour se disposer seul, sans le secours du prêtre, sans les consolations de la religion, à prononcer les paroles d'adieu, mais surtout celles du pardon. Mais en se rappelant les promesses de celui qui fut le précepteur et le modèle, et qui a dit: "Bienheureux ceux qui souffrent, bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui sont persécutés, bienheureux ceux qui ont faim..." il sentit une douce espérance; car il avait bien rempli toutes ces tâches des déshérités de la terre et il les avait bien remplies avec courage; il pensa donc qu'en apportant avec résignation cette offrande, qui résumait tout le travail de sa vie, au Dieu juste et bon, il mériterait bien une part du repos et des béatitudes du paradis. Il fit donc des efforts pour ramener dans son coeur la charité et l'onction de la prière. Il passa des heures à genoux attendant que tout ressentiment s'éteignit en lui. Mais c'était chose difficile dans une organisation capable d'élans si impétueux.

Cependant, le ciel eut pitié de cet homme qui priait avec droiture de coeur, courbé sous ses chaînes, au fond de son cachot, et Jacques sentit enfin cette douceur infinie de la grâce qui élève un être au-dessus des injustices et des vengeances de notre monde, et lui communique, au seuil de la vie, cette vertu de l'amour et du pardon qui commence l'éternité du ciel.

Dans le cours de la nuit et du jour qui la suivit, en repassant dans sa mémoire toutes les phases de cette carrière déjà remplie, en reportant à ses lèvres cette coupe de sa vie qui lui avait promis l'ivresse du bonheur et qui débordait maintenant d'amertume, Jacques retrouva toujours le souvenir de Marie. Mais, sans doute à cause du calme qui se faisait en lui ou par une volonté particulière du ciel qui voulait lui accorder à l'heure suprême quelques consolations terrestres, ce souvenir ne lui inspirait plus ce sentiment de répulsion qui le poursuivait depuis trois jours. Plus maître de sa raison, dominé par cette justice divine qui allait bientôt lire dans son propre coeur et peser ses pensées, il était mieux disposé à juger les actions de sa fiancée, son esprit était entraîné, malgré lui par la miséricorde.

— Serait-il possible, se dit-il, dans un de ces moments de réflexion, que cette enfant que j'ai laissée, il n'y a pas six ans, ingénue dans ses amours comme dans ses pensées, passionnée pour tout ce qui touchait à la France, serait devenue un monstre?... Comment le lieutenant a-t-il pu concevoir l'idée? ou comment a-t-il permis de choisir, comme lieu de mon exécution, la terre de Marie s'il était lié véritablement avec elle?... On n'attache pas un souvenir de sang aux pas d'une personne dont on est aimé, on ne lui fournit pas l'occasion d'un remords; tout en voulant se venger d'un rival, on ne souille pas son habitation par la mort d'un fiancé qu'on a remplacé. Il n'y a que le dernier degré de dégradation chez une femme, qui puisse permettre à un homme un pareil oubli de la décence... Et une fille de dix-huit ans, une fille de Grand-Pré, Marie!... serait-elle arrivée si bas?... O mon Dieu! cela n'est pas possible; on ne peut pas être si méchant ici. Je me suis trompé... Et puis ses deux frères auraient-ils pris la peine de quitter leur village, leurs familles, au péril de leur vie, pour venir m'apporter un tissu d'impostures? Non, non, tout le monde ne peut pas s'être ainsi conjuré pour empoisonner ma vie!... C'est moi, c'est mon coeur saturé d'injustice qui seul a été méchant! Mon Dieu, il vaut encore mieux qu'il en soit ainsi...

(A Suivre)

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

ONTARIO

KENORA

Visite de Son Excellence Mgr E. Yelle, P.S.S.

La paroisse de Notre-Dame du Portage vient de vivre une des pages les plus belles de son histoire religieuse où s'inscrivent en lettres d'or les fêtes à jamais mémorables de la première visite pastorale de Son Excellence Mgr E. Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur de Saint-Boniface.

Depuis longtemps déjà nous désirions l'insigne privilège de voir cet auguste personnage que la renommée nous présentait sous les riches couleurs de la bonté et de la sainteté. L'après-midi du 29 mai devait enfin mettre un terme à notre attente à l'heure même de l'entrée en gare du train de l'est.

A sa descente du convoi, Son Excellence, accompagnée de M. l'abbé A. Boulet, eut le plaisir de rencontrer les RR. PP. A. Dallaire, O.M.I., curé, J. E. Baillargeon, O.M.I., L. Jalbert, O.M.I., et MM. les abbés L. Messier et A. Dufort. Au nombre des heureux spectateurs venus saluer Monseigneur à son arrivée figuraient les élèves de l'école Mont-Carmel qui, disposés en un double rang sur l'avenue du pont, souhaitèrent une première bienvenue au distingué visiteur en agitant de petits drapeaux aux couleurs papales

Un peu après 4 heures, Monseigneur faisait son entrée solennelle à l'église où quelques instants plus tard devait avoir lieu la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Dans une courte allocution en français et en anglais, Son Excellence expliqua le but de sa venue parmi nous, encourageant les paroissiens à s'approcher des sacrements durant ces jours où le bon Dieu demande à déverser une plus grande abondance de grâces dans les âmes.

L'école industrielle fut la première institution religieuse de Kenora à bénéficier des trésors de bonté que recèle le coeur si bienveillant de notre archevêque-coadjuteur. Mercredi soir, le personnel de l'hôpital devait jouir du même privilège.

Quelques instants avant son départ pour ce dernier endroit, Monseigneur accepta de se rendre dans la salle paroissiale où les élèves de l'école lui offrirent, en guise d'intermède, une réception à laquelle assistaient les RR. PP. A. Dallaire, O.M.I., curé, et J. E. Baillargeon, O.M.I., M. l'abbé A. Boulet, ainsi que les membres du Bureau d'Ecole, leur femmes et Mlle la secrétaire. Chants appropriés à la circonstance et qui se firent entendre dans les deux langues, morceaux de piano, saynète en anglais et adresse en français, présentation d'un bouquet spirituel tout enluminé et enrichi des armoiries de Son Excellence: autant de numéros au programme qui traduisirent avec fidélité les sentiments dont les coeurs étaient animés à l'égard du héros de la fête. Après avoir remercié et félicité les enfants de leurs bonnes dispositions, celui-ci les bénit et leur accorda un grand congé.

Jeudi après-midi, Monseigneur était convié à un banquet de famille organisé sous les auspices des dames de la paroisse. Tous ceux qui y prirent part furent heureux de vivre ces quelques instants en compagnie de leur archevêque vénéré.

La date du premier juin réservait une grande joie aux élèves du "Mont-Carmel" et aux enfants disséminés dans les écoles "séparées" des campagnes avoisinantes. En effet, ils recevaient en ce beau jour la visite de celui qui, en daignant passer dans leurs classes respectives, montrait l'amour de prédilection qu'à l'instar du divin Maître il professe à l'endroit des petites âmes.

Plusieurs de ces chers enfants n'en étaient qu'au premier partage des bienfaits que devait déposer dans leurs coeurs la main bénissante du représentant de Dieu, puisque la cérémonie de la Confirmation les ramenait le dimanche suivant aux pieds du même Pontife. La solennité de la Fête-Dieu a donc revêtu pour notre paroisse un cachet tout spécial, grâce à la présence de notre archevêque bien-aimé aux différents offices religieux. Après avoir célébré la messe basse durant laquelle il distribua de nombreuses communions, Monseigneur marqua de l'onction qui fait les parfaits chrétiens une centaine de confirmants, y compris quelques adultes. A l'issue de la grand'messe, il voulut encore adresser un mot d'encouragement aux fidèles en les exhortant à demeurer fervents catholiques, malgré les obstacles qui s'opposent à la mise en pratique de leurs croyances religieuses.

Pour clore sa visite pastorale et en assurer les fruits dans nos âmes, Monseigneur nous gratifia d'une nouvelle bénédiction que vint confirmer peu après l'Hôte divin de l'Ostensoir.

Vers les trois heures de l'après-midi, Monseigneur quittait Kenora pour se rendre à Norman et de là à Keewatin. Quelques paroissiens ayant une automobile à leur disposition se firent un honneur d'accompagner Son Excellence à destination.

Trop tôt, hélas! ce grand événement a pris rang dans le domaine du passé, mais le souvenir qui s'en dégage restera à jamais gravé dans nos coeurs, les animant à la poursuite de l'idéal chrétien et à la reconnaissance envers le bon Maître qui nous a donné un tel Père dans la personne de Monseigneur le Coadjuteur!

Mort du recteur de l'Université d'Indiana

SOUTH BEND, Ind. — Le R. P. Charles L. O'Donnell, C.S.C., président de l'Université de Notre-Dame, est mort après une longue maladie.

Prêtre, éducateur et poète, le R. P. O'Donnell avait joué un rôle important depuis plusieurs années dans la vie de cette université, dont il fut d'abord étudiant, puis professeur et enfin président.

Vingt-cinquième anniversaire de Saint-Paul de Starbuck

La paroisse va fêter son quart de siècle d'existence—Les prêtres qui s'y sont dévoués et les laïques qui les ont secondés

La paroisse St-Paul de Starbuck célèbre cette année le 25e anniversaire de son érection canonique. Les paroissiens n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire sans témoigner leur reconnaissance au ciel pour les grâces reçues durant ce quart de siècle qui vient de s'écouler.

Ce fut en 1906 qu'à la demande des catholiques de Starbuck, Mgr Langevin envoya le premier prêtre résidant dans la personne de M. l'abbé Victor Joubert, premier prêtre de St-Pierre-Jolys. Il fut remplacé en 1908 par M. l'abbé Hormidas Hogue, qui fut curé de Starbuck jusqu'en 1916; il fut alors nommé curé d'Elie, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Le 11 mai 1909, Mgr Langevin, reconnaissant le territoire de la nouvelle paroisse, l'érigeait canoniquement sous le patronage de l'Apôtre saint Paul. En 1916, M. le curé Hogue fut remplacé par M. l'abbé Albert Moreau dont le faible état de santé trahit ses activités encore jeunes. Un an après son arrivée à Starbuck, il dut se retirer du ministère actif des paroisses pour consommer sa vie par la souffrance et le sacrifice. Depuis des années la maladie l'a cloué sur un lit d'hôpital où il continue à édifier ceux de son entourage dans la maison des Soeurs de la Charité, offrant pour ses anciens paroissiens les mérites de ses souffrances.

En 1917, M. l'abbé Arthur Béliveau, vicaire de St-Jean-Baptiste, neveu de S. E. Mgr l'Archevêque, fut nommé curé de Starbuck. Durant trois années d'un ministère fécond, il se dépensa sans compter pour le bien de ses ouailles. Ravi à l'affection des siens à la fleur de l'âge, M. le curé Béliveau mourut à 29 ans des suites d'une opération, après quelques jours de maladie. A Starbuck, comme dans les missions qui en dépendent, M. Béliveau était respecté, vénéré même par ceux qui ne partagent pas notre foi. Il a laissé un souvenir impérissable dans le coeur de ses paroissiens. Sa mémoire vivra longtemps dans le coeur de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

En décembre 1920, le cinquième curé de Starbuck, dans la personne de M. l'abbé J.-Léon Roy, arrivait à Starbuck pour s'y dévouer pendant dix ans avec un rare savoir-faire et une administration précieuse. Il assura à la paroisse l'aisance des bonnes années, améliorant ainsi les édifices paroissiaux et effaçant totalement la dette des débuts qui, en 1927, se trouvait encore assez élevée pour causer des inquiétudes financières à Mgr l'Archevêque, comme l'attestent les archives de la paroisse.

Sentant le désir de se dépenser dans un pays neuf, M. le Curé Roy entendit l'appel du Vicaire Apostolique de Grouard, Mgr J. Guy, et en 1930 il quittait le Manitoba pour diriger ses activités vers le district de la Rivière La Paix où il dirige avec zèle et succès l'une des plus importantes paroisses du vicariat, celle de Donnelly, où sont établies 175 familles canadiennes-françaises venues de la douce province.

Comme l'abbé Béliveau et l'abbé Roy, ce fut un autre enfant de St-Boniface, appartenant à une famille pionnière du Manitoba, qui devint le sixième curé de Starbuck. M. l'abbé Gustave Couture était nommé curé de Starbuck le 15 août 1930, et il occupe ce poste depuis.

Starbuck est le chef-lieu de trois missions importantes: Carman avec ses 35 familles catholiques; Elm Creek et Sperling avec quelques 15 familles chacune.

On ne saurait faire une esquisse de la paroisse sans mentionner les noms de quelques pionniers qui, par leur esprit de sacrifice, assurèrent la fondation de la future paroisse.

La famille Pierre Dauphinais, qui a tant fait pour la paroisse. Mme Dauphinais, née Josette Cyr, s'est dépensée sans compter pour assurer la construction de l'église de Starbuck. Elle légua à ses enfants l'esprit de respect du prêtre, d'appui et de secours en tout temps, sentiments dictés par sa grande foi et sa profonde charité.

M. Gustave-E. Déchêne, venu il y a un demi-siècle de l'Islet, P.Q., occupe depuis 40 ans la position de maître de poste à Starbuck, jouissant de la considération de tous, catholiques et protestants, portant très allègrement le poids de ses 75 ans.

D'autres familles pionnières de Starbuck ont changé leur domicile depuis, mais restent toujours attachées de coeur à la paroisse.

Starbuck a reçu la visite de plusieurs évêques, Mgr Langevin y confirma plusieurs fois, de même que S. E. Mgr Béliveau. La dernière visite pastorale fut faite par Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, alors évêque de Gravelbourg. S. E. Mgr E. Yelle visita la paroisse en décembre dernier, mais honorera de sa présence les fidèles de Starbuck en présidant les fêtes du 20 juin

A l'occasion des fêtes du 25e anniversaire, S. Em. le Cardinal Villeneuve adressait à M. le Curé de Starbuck une lettre de bénédictions, comme gage d'un progrès constant dans le développement matériel mais surtout spirituel du troupeau paroissial.

S. E. Mgr Yelle a aussi adressé une lettre de bénédiction spéciale, engageant les paroissiens à vivre toujours en chrétiens convaincus de la foi qu'ils ont reçue du Christ, à pratiquer cette devise de leur Saint Patron: "Depositum custodi — J'ai conservé le dépôt sacré".

Décès

Mercier, Emile, décédé à Contour, Man., à l'âge de 64 ans. Service et inhumation, samedi dernier, à Craig Siding. Lui survivent, cinq fils: René, Célestin, Arsène, Louis et Siméon.

Moreau Augustin, de Saint-Léon, Man. Décédé au Sanatorium de St-Boniface, le 10 juin, à l'âge de 33 ans. Lui survivent: une soeur, Mme Théobald Labossière, de Saint-Léon; quatre frères: Constant, de Saint-Léon; Joseph et François, de Washington, D.C., et Philippe, de Fort

Frances, Ont.

Saint-Germain, Mme Edmond, décédée le 8 juin, à son domicile, 144, rue Marion, à l'âge de 52 ans. Service et sépulture à Saint-Eustache lundi. M. l'abbé Bastien officiait.

La Foi demande des oeuvres et non des pleurs.

FRANKLIN.

Tu supportes des injustices: console-toi; le vrai malheur est d'en faire.

FRANKLIN.

AU SACRE-COEUR

Fête du Sacré-Coeur

Dimanche dernier, c'était la fête paroissiale. Fête religieuse par excellence. Tout avait été préparé pour faire de nos cérémonies du dimanche une gloire triomphale au divin Coeur de Jésus. Ceux qui assistaient à notre grand'messe en ont retiré une profonde impression. De tous les coeurs, en effet, montaient les accents d'une sincère reconnaissance vers Celui dont le divin Coeur se plait à combler de ses bienfaits ceux qui l'honorent d'une façon spéciale.

Le Révérend Père Provincial des Oblats, le Père Josaphat Magnan, O.M.I., avait gracieusement accepté de chanter la grand'messe du jour et rehausser ainsi l'éclat de nos fêtes. Le Père Chamberland, missionnaire du Keewatin, servait diacre et le Père P. Dussault, sous-diacre. Après l'Evangile, le Rév. Père Normandin, notre ancien curé, prononça le sermon de circonstance. Expliquant le texte: "Il fallut que le Christ souffrit toutes ces choses afin d'entrer dans sa gloire", le prédicateur sut tirer les plus hautes leçons de foi chrétienne et les applications les plus pratiques pour tous et chacun.

Après la messe, devant le Saint-Sacrement exposé, le Rév. Père Curé récita les Litanies du Sacré-Coeur et les Actes de Réparation et de Consécration au divin Coeur de Jésus. Réparation pour les outrages sans nombre que reçoit tous les jours l'Amour infini de Dieu, et Consécration humble, universelle et entière à Celui qui ne cesse de prouver d'une façon éclatante sa protection toute spéciale à notre grande famille paroissiale qui honore et propage la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus.

"Je bénirai les familles qui honoreront d'un culte spécial mon divin Coeur"...

Ecole du Sacré-Coeur

Grade X—Thérèse Rhéaume, Françoise Belair.

Grade IX — Germaine Rousseau, Annette Poirier.

Grade VIII—Louise Brisson, Yvonne Desautels.

Grade VII—Irène Fauchère, Henriette Bédard.

Grade VI — Louis Bourbonnais, Marcel Gorman.

Grade V — Gilles Perras, Georges Guertin.

Grade IV—Marguerite Louis, Antoine Guertin.

Grade III — Huguette Laflèche, Henri Durand.

Grade II—Roger Trépanier, Jeanne Roy.

Grade I — Alfred Potvin, Henri Ste-Marie.

Cours préparatoire — Lorraine Cloutier, Léon Poirier.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Dimanche prochain, 17 juin, aura lieu le pique-nique qui a été remis à cause du mauvais temps. Ne pas oublier que ce pique-nique sera sur la propriété de Mme Blanchard, à Fort Garry.

• • •

Mercredi dernier a eu lieu l'assemblée mensuelle à laquelle assistaient le R. P. Vézina, chapelain, et M. l'abbé Lévêque. Même la présidente, en quelques mots aimables leur a souhaité la bienvenue.

Tous les rapports ont été lus. M. l'abbé Lévêque a félicité la Fédération pour son bon travail.

Mme Houde a parlé de son séjour à Ottawa de façon très intéressante, puis un goûter a été servi par Mmes J. Caswell Davis et E. Gagnon, assistées de Mmes Duhaut, E. Prendergast, E. Sumner et P. de St-Denis.

Les assemblées reprendront leur cours en septembre. Juillet et août sont consacrés aux vacances et au repos bien mérité par les travailleuses infatigables. A toutes, Mme la Présidente et son exécutif, souhaitent de bonnes vacances.

PETITES NOTES

Mlle Irène Guilbert est partie pour un voyage à Ottawa et Montréal.

• • •

Le professeur Marcel Jean Richard et sa fillette Yvonne passent quelques semaines à Coal Lake, Alta.

• • •

Mlle Madeleine Bouveron, de Toronto, est en visite chez ses parents, M. et Mme Bouveron, rue Agnès.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Montre-bracelet d'homme, trouvée sur la route à la sortie ouest du village de Letellier, peut-être réclamée chez Wilfrid Breton, Letellier.

A LOUER — Maison moderne, six chambres, bain, fils pour poêle électrique, 463, rue Ritchot. S'adresser: 199, avenue Provencher. 5P.

A VENDRE — A bonne réduction, cadre de ruches d'abeilles pour recevoir feuille de cire gaufrée. 17⅝ x 9⅛, dimensions (standard) pour ruche no 10. Satisfaction garantie. H. Bernardin, 282, rue Colony, Winnipeg. Tél. 38 236. 5P.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Comment prévenir la rouille des céréales

Un bulletin officiel du Ministère fédéral de l'Agriculture nous donne les résultats obtenus par le laboratoire fédéral de recherches sur la rouille à Winnipeg, après une enquête qui a duré six ans (1925-30) sur les moyens de prévenir, par l'emploi de poussières fongicides, les pertes immenses que cause la rouille des céréales. Tous les ans, au cours de cette enquête, des applications de poussière de souffre, bien réglées et bien faites, ont empêché à un degré remarquable le développement de la rouille et des autres maladies de la tige et des feuilles. On a développé à la longue des formules pratiques et utiles de saupoudrage pour prévenir la rouille de la tige du blé et de l'avoine, aussi bien sur de petites parcelles que sur de grands champs. De toutes les nombreuses marques de poussière qui ont été employées, ce sont les poussières de soufre finement divisées qui se sont montrées les meilleures pour prévenir la rouille. On a constaté que l'effet du soufre augmente en proportion de la finesse de ses particules. Le soufre pur ordinaire, d'une finesse de 300 mailles au pouce, a donné des résultats très satisfaisants. Le saupoudrage par aéroplane s'est montré très pratique et très efficace pour prévenir la rouille, mais il coûte si cher qu'il ne serait guère possible d'y avoir recours dans les circonstances actuelles.

Un poison pour les sauterelles

Le son, la sciure de bois, l'arsenic blanc ou le vert de Paris, le sel et l'eau, sont les éléments qui entrent le plus souvent dans les nombreux appâts empoisonnés que l'on recommande pour la destruction des sauterelles, mais l'arsénite de soude liquide a fait valoir ses mérites récemment comme agent léthal dans les mélanges de son. Cet ingrédient a été employé dans toutes les campagnes contre les sauterelles dans les provinces des Prairies et il a donné de très bons résultats. Le bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur la lutte contre les sauterelles nous apprend que pour toutes fins l'arsénite de soude qui contient 8 livres d'oxyde arsénieux par gallon impérial de poison s'est montré le plus puissant de tous. On ajoute une pinte de ce liquide à 10 ou 12 gallons d'eau dans laquelle il se dissout promptement et l'on emploie cette solution pour humecter 100 livres de son ou de mélange de son. Quand on se sert de l'arsénite de soude il est inutile d'ajouter du sel à l'appât. On ne trouve pas l'arsénite de soude dans les magasins des marchands locaux et on est encore obligé de se servir d'arsenic blanc ou de vert de Paris pour les mélanges que l'on fait sur la ferme.

L'histoire du semoir

On dit que la première mention d'une machine pour semer le grain en lignes se trouve dans l'histoire de Chine. Cette machine, en forme de brouette et munie d'une trémie pour contenir la semence, avait trois tuyaux par lesquels le grain descendait pour passer dans la terre à travers trois coutres d'enterrage. Un ancien rapport dans les archives du Ministère anglais de l'agriculture dit également qu'une sorte de semoir en lignes est employée dans les Indes depuis un temps presque immémorial. Les écritures et les illustrations cunéiformes font spécialement mention d'un semoir d'origine assyrienne et qui existait vers 504 avant J. C. La description nous porte à croire qu'il était très semblable à celui qui était employé dans les Indes; c'était une charrue de bois, de forme grossière, avec une trémie en forme de bol pour les graines. La graine était portée dans le sillon par un tuyau en bois.

Ce n'est que deux mille ans plus tard que l'histoire fait à nouveau mention du semoir. En 1605, les Romains perfectionnèrent une machine pour semer le grain en lignes ou en rangées. Montée sur deux roues, avec un contenant rectangulaire pour les graines, cette machine déposait trois ou quatre rangées de semence dans un sillon large et peu profond, formé par un large coutre. En 1633, Alexander Hamilton, en Grande-Bretagne, écrivit une description de son semoir "pour le petit grain", mais sans expliquer sa méthode. La première explication réelle de l'invention d'un semoir est donnée par un Autrichien, Joseph Locatelli, en 1662. Cette machine était montée sur des roues, elle avait une trémie rectangulaire, pourvue d'un mécanisme pour porter la semence qui tombait à terre et qui était ensuite recouverte par un appareil denté traîné par derrière. Cette machine paraît avoir été manufacturée à Madrid en 1664 et vendue à un prix fixé dans le brevet.

En 1669, John Evelyn présenta une de ces machines avec des instructions imprimées à la Société Royale de philosophie de Londres, en recommandant l'emploi. Plus tard, en 1701, Jethro Tull apporta quelques améliorations à la machine, mais il était trop en avant de son temps. Après Tull, plusieurs améliorations furent faites par le Dr James Cook, un clergyman anglais. Pendant tout le 19ème siècle, le perfectionnement des semoirs fut rapide. Hornsby, un inventeur anglais, imagina les premiers tuyaux conducteurs en caoutchouc qui sont encore employés aujourd'hui dans le semoir moderne. Entre 1830 et 1850, le coutre qui couvre les sillons fut perfectionné; ce type est encore employé dans certaines parties des Etats-Unis, ainsi que dans d'autres pays. Après 1850, les ingénieurs agricoles, voyant qu'il était essentiel pour obtenir de bons résultats que la bonne quantité de semence fût mise dans chaque sillon, passèrent bien des années à perfectionner le mécanisme du semoir que l'on appelle aujourd'hui le distributeur de grain. —W. L. Braley, à la Conférence mondiale du grain.

Evaluation des meules de foin

Il n'existe pas de moyen exact de déterminer le poids du foin dans une tasserie ou dans une meule, à moins de le peser, mais on peut toujours faire une évaluation approximative du nombre de pieds cubes que renferme la meule. On mesure d'abord la longueur, la largeur de la meule, puis la distance pardessus la meule à partir du sol d'un côté à l'autre. On trouve cette dernière mesure en jetant une corde pardessus la meule. On multiplie ensemble ces trois mesures—longueur, largeur et pardessus—et le quart ou le tiers du produit de cette multiplication, suivant la forme de la meule, est le nombre de pieds cubes que renferme la meule. Si la meule est bâtie de façon à aller en pente vers le sommet à partir du pied, un quart du produit de cette multiplication sera la réponse. Si la meule monte perpendiculairement ou tout droit pour à peu près la moitié de la hauteur puis va en pente vers le sommet, un tiers du produit de la multiplication représente le nombre de pieds cubes de la meule.

L'avoine est utile comme plante à pâturage

Une série d'expériences d'une haute importance se conduit actuellement à la Ferme expérimentale d'Indian Head, Saskatchewan, sur la culture des plantes à pâturage. On sait que cette culture s'impose dans les districts où la sécheresse empêche la pousse continue de graminées vivaces, des trèfles et de la luzerne.

Parmi ces plantes essayées pour la production des pâturages annuels, se trouvent les céréales; quatre céréales étaient à l'essai: l'avoine, l'orge, le blé et le seigle de printemps, et sur ces quatre il semble hors de doute que l'avoine est la meilleure. Les quatre grains ont été comparés l'un à l'autre en 1932 et 1933, au point de vue de rendement, de la valeur alimentaire et de l'utilisation comme plante annuelle à pâturage.

L'avoine a produit cinq coupes en 1932 et sept en 1933, tandis que les trois autres récoltes donnaient quatre coupes dans les deux saisons. Ces coupes correspondent à la paissance des bestiaux. En matière sèche et en pourcentages de protéine, l'avoine s'est toujours montrée supérieure aux autres céréales; au point de vue du rendement total de protéine par acre, l'avoine des semis hâtifs (mai 20) a dépassé l'orge par 54 pour cent, le blé par 96 pour cent et le seigle de printemps par 112 pour cent. L'avoine des semis effectués plus tard (12 juin) a dépassé l'orge en protéine par acre par 23 pour cent, le blé par 53 pour cent et le seigle par 85 pour cent.

L'avoine des premiers semis a produit 3,000 livres de matière sèche par acre, contenant une quantité moyenne de 25 pour cent de protéine. Ceci représente une paissance plus riche que celle que l'on a obtenue à Ottawa avec du pâturin indigène de bonne qualité.

Si l'on prend tous ces points en considération sans oublier le fait que la jeune herbe d'avoine peut être considérée comme un aliment protéique très concentré, on voit facilement que l'avoine peut jouer, en tant que plante annuelle à pâturage, un rôle important dans la culture mixte des Provinces des Prairies, ainsi que dans bien des parties de l'Ontario et du Québec, spécialement lorsque les pâturages ordinaires ne réussissent pas en juillet et août.

Les expériences se continuent sous la direction de l'Agrostologue du Dominion, le Dr L. E. Kirk, qui, tout en reconnaissant que les recherches sont encore loin d'être complètes, est d'avis que les résultats obtenus jusqu'ici sont très importants, et qu'ils méritent d'être communiqués à ces nourrisseurs qui trouvent que l'une de leurs plus grosses difficultés est de fournir en tout temps de bons pâturages à leurs bestiaux.

L'avoine pour la distribution en gerbes au bétail

[Notes des fermes expérimentales]

Dans les régions sèches où les plantes à foin sont peu avantageuses parce qu'on n'est jamais sûr qu'elles germeront bien et que leur rendement est souvent faible, le cultivateur qui se sert de chevaux et qui a quelques animaux doit compter sur les gerbes d'avoine verte pour son fourrage régulier. L'avoine est aussi beaucoup employée dans les régions plus humides comme une récolte à deux fins, pour la production du fourrage et pour combattre la folle avoine.

L'avoine destinée à la production de fourrage vert peut être semée à tout moment à partir des premiers jours du printemps jusqu'au 1er juillet et l'on peut toujours compter sur une assez bonne récolte; ce sont, cependant, les semailles de mai qui donnent en général le plus gros rendement. Les semailles très tardives sont très exposées à être rouillées ou touchées par la gelée.

Dans les essais conduits à la Station expérimentale fédérale de Rosthern, nous avons constaté que le meilleur moment pour faire la coupe de l'avoine, si l'on désire en obtenir le plus gros rendement, est au moment où elle jaunit. On obtient cependant une paille plus succulente lorsqu'on coupe l'avoine peu après la formation des épis; sans doute, à ce moment, l'avoine contient beaucoup moins de grain, mais elle fait cependant une bien meilleure nourriture sous cette forme pour certaines catégories de bestiaux.

Lorsqu'on emploie l'avoine pour détruire la folle avoine, une bonne pratique est de cultiver sur chaume, à l'automne ou au commencement du printemps, pour faire germer les graines de mauvaises herbes qui sont à la surface. Dès que la folle avoine a de quatre à six pouces de hauteur, on laboure puis on herse ou on tasse et l'on sème immédiatement en avoine. On coupe l'avoine à la moissonneuse lorsqu'elle jaunit ou un peu plus tôt, et on la met en moyettes d'environ neuf gerbes chacune. Lorsque ces moyettes sont sèches, on peut les mettre en meules. Au commencement de juin, la folle avoine aura fait généralement une pousse suffisante pour que l'on puisse se mettre à labourer, et bien peu de graines de folle avoine qui restent germent après cette date.

F. N. HUTTON,
Station expérimentale fédérale,
Rosthern, Sask.

Le raisonnement de Suzette

Suzette est très méchante.

— Sais-tu où vont les méchants enfants après leur mort? lui dit sa tante; eh bien ils vont en enfer.

— Ah! fait Suzette c'est vrai?

— Parfaitement vrai. Alors, que faut-il faire pour ne pas y aller?

— Il faut tâcher de se bien porter pour ne pas mourir, ma tante.